

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT

2017 a été une année de consolidation de nos bases avec l'adaptation de notre organisation et un recentrage de nos politiques publiques sur les actions prioritaires pour répondre aux défis du territoire.

Ce changement s'est traduit par une organisation plus efficiente et l'initiation d'une démarche d'évaluation de nos politiques publiques et de nos missions.

La présentation de ce rapport d'activités est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des conseillers communautaires, les vice-présidents délégués et les 296 agents du TCO qui œuvrent chaque jour au service des citoyens. La reconduction du label Marianne en 2017 consacre d'ailleurs, l'engagement du personnel pour la qualité de l'accueil et du service rendu aux usagers.

Au cours de cette année particulièrement riche, nous avons avancé rapidement sur des chantiers importants.

Le grand projet Ecocité, accompagné activement par l'Etat entre dans sa phase pré-opérationnelle avec la préparation en 2017 de l'outil de pilotage et de coordination du projet, la construction des accès au Pôle Sanitaire de l'Ouest et le développement du modèle innovant de terres fertiles.

Dans le domaine de l'**aménagement**, l'année 2017 a été consacrée au lancement d'études stratégiques concernant notamment le Plan Local de l'Habitat III et à la préparation du plan partenarial de gestion de la demande et de l'information sociale. En outre, dans le cadre de la déclinaison du SCOT, le TCO a mis à disposition des communes une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en compatibilité du PLU Grenelle.

Au chapitre du **développement économique**, le TCO a vu ses compétences renforcées avec le transfert prévu par la loi de la compétence économie (zones d'activité et tourisme). Le démarrage de la plate-forme LEADER s'est fait progressivement avec l'attribution des premières aides en 2017.

Sur le volet de l'**environnement**, l'année a été marquée par une baisse du tonnage des déchets collectés et une augmentation de la collecte sélective venant consacrer nos efforts sur la co-construction de notre politique d'environnement avec la population.

En matière de **déplacements**, après trois années de concertation avec l'ensemble des partenaires, le TCO s'est doté d'une stratégie de mobilité à travers son nouveau **Plan de Déplacements Urbains**. Nous avons pour ambition de développer les transports en commun ainsi que les modes alternatifs. Cette année a également permis de préparer le futur réseau kar'ouest, qui sera entièrement restructuré en 2019.

Enfin, l'année 2017 a aussi permis de préparer le transfert de la compétence **GÉMAPI**, effectivement réalisé au 1^{er} janvier 2018.

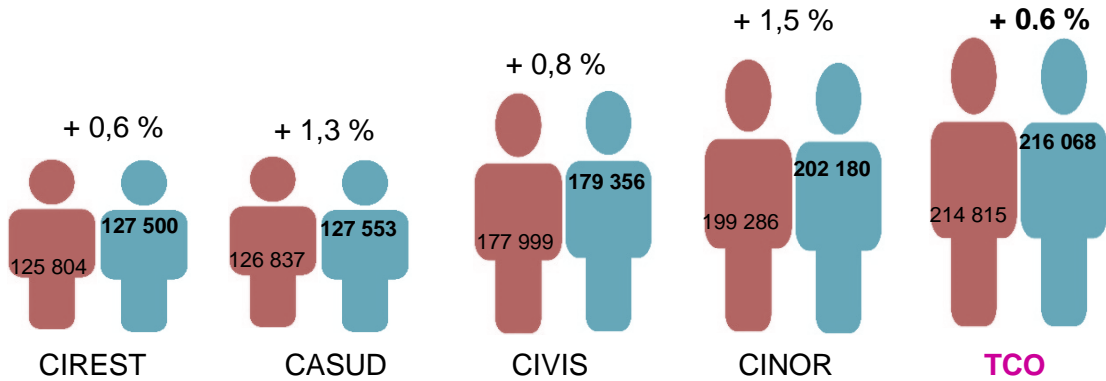
En poursuivant l'aménagement de l'Ouest, le TCO **valorise les atouts d'un territoire d'exception**, en alliant les activités productives de richesses et en accompagnant les initiatives innovantes.

Cette construction va se poursuivre à un rythme soutenu. Elle passera par d'avantage de synergies entre nos différentes politiques publiques et une coordination renforcée avec les 5 communes de l'agglomération, pour réussir le défi d'un territoire à la fois ambitieux, responsable et accessible.

Joseph SINIMALÉ

L'agglomération en chiffres

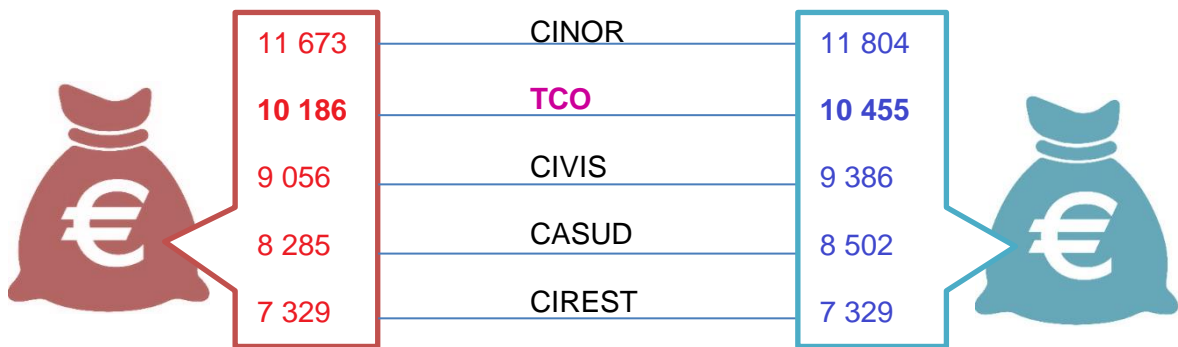
POPULATION



2016

2017

REVENUS / HABITANT



ECONOMIE

40 %
des ZA de l'île



15 000
entreprises



42 250
demandeurs
d'emplois



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

PAR POLITIQUE PUBLIQUE ET MISSION

Une agglomération bâtitrice au service du développement du territoire et des grands projets

p.5

Le grand projet Ecocité

p.6

Aménagement et habitat

p.10

Economie, Tourisme, culture et sport

p.15

Une agglomération durable au service de ses usagers

p.27

Environnement

p.28

Transports

p.33

Eau, assainissement, Gémapi

p.37

Une agglomération responsable et performante au service du projet de territoire

p.39

Finances et évaluation des politiques

p.41

Ressources humaines et qualité de vie au travail

p.47

Systemes d'information et des organisations

p.52

Patrimoine

p.56

Administration générale

p.59

Une agglomération bâtitseuse au service du développement du territoire et des grands pro- jets



LE GRAND PROJET ÉCOCITÉ

2017 a constitué une année essentielle dans la construction du projet Ecocité : visite de la Ministre des Outre-mer, nomination par le Ministre de la Cohésion des Territoires de deux experts du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) afin d'examiner la crédibilité de la gouvernance et des études de l'Ecocité, et entrée en phase opérationnelle des grandes opérations d'aménagement structurantes : les accès au pôle sanitaire Ouest (PSO), le pôle d'échanges Aimé Césaire, les terres fertiles. L'Ecocité a par ailleurs été inscrite au comité régional opérationnel des assises des Outre-mer.

Repères

Indicateurs

- Réalisation de la gouvernance partagée Ecocité (SPLAIN) : 30 %
- Indicateur de réalisation Port/Possession (identification) : 80 %

Chiffres clés

- Périmètre :
 - Ecocité : 5000 hectares
 - Cambaie : 550 ha
 - DUP Cambaie : 175 ha
 - 1^{ère} tranche : 90 ha(Réf : Sophia Antipolis 480 ha – Euro méditerranée 313 ha)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

69%

Recettes

36%

CONSTRUIRE UNE VILLE ATTRACTIVE OU HABITER, VIVRE ET TRAVAILLER

- Poursuivre le programme d'innovation et d'aménagement global de l'Ecocité
- Soutenir les opérations d'aménagement transverses et structurantes du Cœur d'agglomération :
 - Le TCO a participé à l'ensemble des réflexions portant sur **l'amélioration de la desserte** par voie automobile et en transport en commun du **pôle sanitaire Ouest (PSO)**.

Il a également cédé à la Région, en 2017, une emprise foncière nécessaire au **réaménagement de l'échangeur de Cambaie** pour pallier l'augmentation des trafics générée par la nouvelle voirie de liaison RD2/RD4 et la future ouverture du PSO.

ETAT - PSO - TCO - VILLE ST PAUL - REGION - DEPARTEMENT



- La collectivité a participé à une **étude** conjointe avec la Région **sur la réalisation d'une infrastructure viaire** reliant les communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul sur la section Ouest RRTG / Tram Ouest.
- Les **études** de réalisation du **pôle d'échanges Aimé Césaire**, inscrit au schéma global des itinéraires privilégiés (SGIP) et à la zone d'aménagement de transition des transports (ZATT) du TCO, ont été **finalisées**. L'objectif est de créer une centralité autour de la place de la ZAC du « Triangle de l'Oasis » et de la future voie TCSP.
- Les études pour la création du **pôle d'aménagement et de construction durable (PACD)** au Port dont les objectifs sont notamment de structurer la filière du BTP adaptée à l'environnement local et de créer une synergie entre les acteurs économiques et organismes de formation professionnelle, ont été également finalisées.
- La **valorisation des eaux usées** traitées en sortie de station d'épuration (VETSSE) sous maîtrise d'ouvrage de la commune du Port dont la technologie éprouvée permettra d'arroser les espaces publics en faisant une économie financière sur la ressource en eau a été lancée.
- La **valorisation du front de mer de La Possession** permettra à la ville de s'ouvrir sur la mer par la création d'un village de pêcheurs, d'espaces de loisirs, d'une marina et d'un espace restauration, d'un aménagement paysager et de jardins sur le littoral.

➤ **Préverdifier le cœur d'agglomération par la fabrication de terres fertiles, un préalable à l'aménagement des espaces publics et à l'accueil de la population**

L'action terres fertiles et agriculture urbaine s'est poursuivie avec la réalisation des phases 1 et 2 de l'étude. Des prototypes de terres fertiles, disposées dans des « Big-bags » ont été testés avec diverses plantations dans les pépinières de Saint-Paul, du Port et de La Possession.

Le comité de pilotage du 17 novembre 2017 a pris connaissance de la qualité du nouveau substrat, validé la faisabilité économique de la création de la filière de production de terres fertiles et de la mise en œuvre du modèle. Des tènements fonciers ont été identifiés sur les communes du cœur d'agglomération afin d'accueillir les futurs démonstrateurs de terres fertiles, préalablement au lancement de l'appel à projets.

➤ **Développer la première opération publique d'aménagement de Cambaie à 10 ans**

Le TCO a poursuivi les réflexions sur la plaine de Cambaie pour créer le futur écoquartier, dans la même logique de développement que les deux opérations labellisées sur Le Port (Zac Mail de l'Océan) et La Possession (Cœur de ville). Ainsi,

- L'étude relative au montage opérationnel et financier s'est achevée ;
- L'étude préliminaire sur l'axe mixte et les infrastructures connexes a été lancée en co-maîtrise d'ouvrage Région / TCO ;
- Un relevé topographique aérien (LIDAR), un modèle numérique terrestre (MNT) superposé au cadastre a été finalisé pour apprécier les contraintes physiques et hydrauliques du site ;
- Les études de conception urbaines ont été initiées : schéma directeur des espaces publics, schéma d'aménagement de la première tranche, étude microclimatique (station météo), étude sur le confort urbain aérodynamique, thermique et acoustique et, enfin, étude relative au potentiel énergétique de l'Ecocité.



FORMALISER DES PARTENARIATS

Le TCO a défendu 8 actions phares de l'Ecocité au comité régional opérationnel des Assises des Outre-mer : l'organisation du pilotage des projets d'aménagement opérationnels de l'Ecocité (SPLA-IN) et leur contractualisation (PPA / PIM), le Pôle d'aménagement et de construction durable du Port (PACD), la valorisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration du Port (VETSSE), la réalisation du Tram Ouest du TCO allant de La Possession à Saint-Paul en passant par Le Port, la valorisation du front de mer de La Possession, la mise en œuvre des terres fertiles et de l'agriculture urbaine du TCO, le prolongement du boulevard de Cambaie et la réalisation des infrastructures connexes nécessaires à la réalisation du futur Ecoquartier de Cambaie.

Trois partenariats ont, par ailleurs, été concrétisés pour financer les études de l'Ecocité, sur les fonds propres des collectivités et financements du Contrat de Plan Etat Région (CPER).

Le TCO a, en outre, travaillé sur un outil de pilotage de l'Ecocité qui pourrait être une **SPLA-IN** et des contrats éventuellement dédiés (Projet d'intérêt majeur et Projet partenarial d'aménagement) afin de mettre en place une gouvernance partagée dans laquelle l'Etat serait partie prenante, tout en permettant aux élus locaux de rester maîtres des opérations d'aménagement.

L'objectif est de créer un outil de pilotage stratégique du projet urbain d'envergure inédite, qui jouerait un rôle de coordination et d'animation du programme d'ensemble, de contractualiser les opérations structurantes du cœur d'agglomération et de permettre aux collectivités et opérateurs existants (SEM, SPL et promoteurs-constructeurs privés) de construire la ville de demain.

FOCUS : Prototypes des terres fertiles et agriculture urbaine de l'Ecocité

Des **prototypes** (Big-bags) **de terres fertiles** ont été créés dans les pépinières de Saint-Paul, du Port ainsi qu'à La Possession.

Le suivi agronomique, réalisé en 2017 sur une durée de 6 mois, montre que les terres fertiles ont une **valeur agronomique** comparable, voire supérieure à la terre végétale et que la quantité d'eau utilisée est plus faible que celle qui était prévue à l'origine. Le modèle des différents prototypes peut être qualifié de **robuste** car les pratiques d'arrosage variées de chacune des pépinières ont permis d'observer un développement significatif des végétaux.

Les **analyses** réalisées montrent que :

- Les matériaux de base servant à la constitution des 3 horizons de sols présentent un impact environnemental minime ;
- Pour la majorité des éléments de traces métalliques (ETM), les échantillons présentent des anomalies faibles par rapport au fond géochimique de La Réunion ; pour le mercure une vigilance est à avoir quant à sa concentration et le risque sanitaire associé ;
- REUSE pour l'arrosage ne semble pas avoir d'impact sur la concentration en ETM des sols et la présence d'agents pathogènes ;
- L'apport de terres criblées et de fines constituant le modèle de sol fertile présente une proportion sableuse importante et contribue à l'amélioration de la disponibilité en eau du sol ;
- L'apport de compost dans les mélanges permet une amélioration de leur fertilité physique (meilleure disponibilité en eau) et chimique (azote total, rapport carbone sur azote, capacité d'échange cationique et éléments fertilisants).



AMÉNAGEMENT ET HABITAT

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'année 2017 a été l'occasion, suite à l'approbation du SCoT Grenelle et à la fin de vie du PLH2, de faire l'état zéro de l'opérationnalité des orientations et objectifs de développement du territoire. De grands constats ont commencé à émerger sur les politiques d'urbanisme menées depuis 30 ans sur le territoire : le foncier, l'habitat, l'aménagement opérationnel, la mixité sociale, le modèle de développement opérationnel pour construire la ville, les déséquilibres annoncés sur certaines communes, la démographie vieillissante et fléchissante...

Dans ce contexte, de nouvelles lois continuent à amorcer un changement des pratiques et des compétences. Ces mutations forcent à l'innovation et à l'adaptation pour maintenir une dynamique territoriale d'attractivité de l'Ouest.

Repères

Chiffres clés

- 11 000 connexions au **SIG**
 - 68 **utilisateurs** réguliers **formés**
- 73,9 M€ : **montant des garanties d'emprunt accordées** (13 opérations)
- 30 **projets d'auto réhabilitation accompagnée** (ARA) sur 53 ont été livrés en 2017 sur les secteurs de Trois-Bassins, Tan Rouge, Bernica et Dos d'Ane (2016 : 46)
- 95 **familles relogées** sur le quota réservataire du TCO (2016 : 90)
- **Stock de signalements d'habitat insalubre** : 579 (2016 : 465)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

61%

Recettes

81%

• Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire

La mise en œuvre du SCoT Grenelle s'est traduite en termes de gouvernance par **l'installation de la Conférence Locale d'Aménagement du Territoire (CLAT)**. A des fins d'évaluation, dans le cadre d'une coopération avec l'AGORAH, l'observatoire des redéploiements a pu être mis en place. Les résultats, tout comme ceux de l'état zéro des indicateurs environnementaux réalisés en régie, ont été présentés lors de la première CLAT.

Parallèlement, l'année 2017 a été consacrée au lancement (conceptualisation, financement, marchés) **d'études stratégiques** concernant : **l'aménagement commercial (DAAC), le paysage (Plan paysage), les Hauts et Mafate**. Les crédits inscrits seront donc consommés en 2018. Les travaux d'élaboration du PLH3 ont porté sur notamment la réalisation des phases d'évaluation et de diagnostics (facturation en 2018). **L'audit des politiques foncières publiques**, réalisé au second semestre a permis de pointer **l'épuisement des réserves foncières publiques et l'absence de stratégie concertée à l'échelle intercommunale**.

- **Développer la prospective territoriale**

- **SCOT/Plan Local d'Urbanisme**

Afin d'accompagner les communes ayant lancé la révision de leur PLU Grenelle, **deux missions d'AMO** ont été **réalisées** au bénéfice des communes du Port et de La Possession visant à assurer la compatibilité de leur projet de PLU avec le SCoT Grenelle. Les crédits correspondants à l'accompagnement des autres communes restent disponibles pour 2018 dans le cadre de ce marché.

- **Système d'information Géographique (SIG)**

Le service commun **S.I.G.** (outil de consultation/d'interrogation convivial DIGDIG) intervient de façon transversale sur tous les projets ayant une composante géographique (11 000 connexions, 68 agents formés sur 2017). Cette action se concrétise, soit par une prise en charge complète des projets soit en renfort d'un autre secteur quand la dimension géographique est minoritaire :

1°) Le **développement de nouvelles fonctionnalités** a permis la mise à jour des attributs des objets géographiques ;

2°) En parallèle, le **service commun SIG optimise la gestion et la mise à jour des informations géographiques**, de manière spécifique, sur les documents des Plans Locaux d'Urbanisme, les Plans de Prévention des Risques, analyses spatiales, superposition, recoupement,... Ainsi, le service commun a œuvré en soutien auprès des services d'aménagement/de planification du territoire sur :

- La révision du PLU Grenelle du Port ;
- L'édition et la modification des pièces du PLU de Saint-Paul (base 2012),
- La mise en place d'un outil de gestion du foncier des Zones d'Activités Economiques du TCO ;
- La production cartographique, analyse spatiale,...avec les services des communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul.

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE EN OFFRANT UN LOGEMENT POUR TOUS

- **Suivre la production de logements**

Les **réunions de Programmations Pluriannuelles du logement social** organisées par la DEAL ont permis de mettre en lumière l'évolution de la mixité **sociale sur certains quartiers du territoire** et d'établir un pré-accord sur les opérations susceptibles d'être financées par la LBU.

- **Renforcer l'offre locative sociale**

Le TCO a reconduit en 2017, sa participation en faveur de la **garantie des emprunts** contractés par les bailleurs sociaux auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du nouveau protocole départemental qui intègre les 5 EPCI.

Ainsi, le TCO a **garanti des prêts à hauteur de 73 957 730 €** en faveur de 13 opérations réparties sur les communes de St Paul, Le Port et La Possession, représentant au total **567 logements** en 2017. Le quota réservataire TCO est au bénéfice des familles à reloger dans le cadre du Plan Intercommunal de lutte contre l'Habitat Indigne.

GARANTIR ET AMÉLIORER LE NIVEAU DE CONFORT DU PARC EXISTANT

- **Coordonner la gestion de l'offre locative sociale**

Les travaux d'élaboration de la Convention Intercommunale des Attributions (CIA) et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande Sociale et d'Information du Demandeur (PPGDID) ont été menés conjointement par la Conférence Intercommunale du Logement (CIL). Des **ateliers de rédaction et des ateliers techniques** ont permis d'avancer sur les 2 documents. **La CIL a validé le diagnostic et les scénarios en 2017.**

Dans le même temps, le TCO a organisé en partenariat avec la DEAL une **formation pour les 5 communes sur le module de consultation du Système National d'Enregistrement (SNE)**. Une contractualisation a aussi été mise en place pour permettre aux communes non enregistrées de la demande sociale d'avoir quand même accès aux informations générales du SNE.

Le TCO est aussi **devenu membre de droit dans les commissions d'attribution des bailleurs sociaux.**

- **Lutter contre l'habitat indigne**

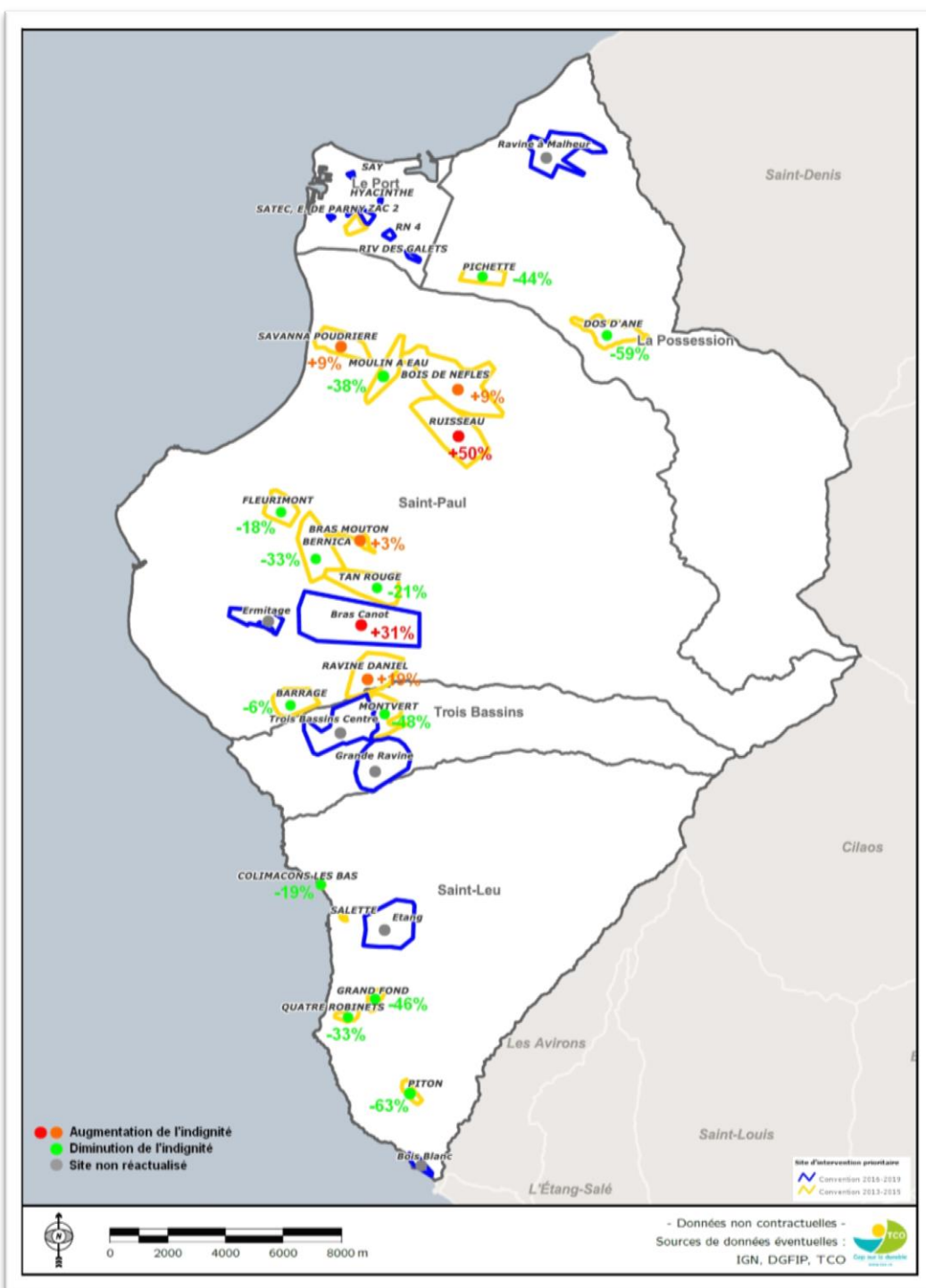
Les actions de lutte contre l'habitat indigne passent par les actions suivantes :

- **Augmenter la production du Guichet Unique** : Le stock de signalements en attente était de 109 à décembre 2016 dont 45% de signalements entre 2013 et 2015. Il est de **95** en décembre 2017 dont 27 signalements d'avant 2017. Les signalements antérieurs à 2016 ont été apurés ;
- **Livrer les opérations OGRAL** : sur les 53 projets d'auto réhabilitation accompagnée (ARA) en cours, **56% sont achevés**. Le projet OGRAL se terminera en septembre 2018, sur les secteurs du Bernica, Trois-Bassins, Tan Rouge et Dos d'Ane ;
- **Faciliter le relogement des publics prioritaires** : Le quota réservataire du TCO pour du Logement Social de type LLTS et PLS est fléché sur les publics prioritaires du PILHI. Le TCO a permis à **95 familles de sortir de l'habitat indigne et d'intégrer un logement social neuf** ;
- **Accompagner les familles pour diminuer leur consommation d'énergie** : Le TCO, en partenariat avec l'ADEME, a **mis en place en 2017 une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) du parc privé**. Le TCO a pour rôle l'animation de la PTRE et l'accompagnement des familles volontaires dans un projet de réduction de leur consommation énergétique.
- **Offrir un soutien aux familles touchées par l'indivision** grâce à un conseil adapté aux différentes situations rencontrées sur le terrain, avec une mise en œuvre en 2018 (négociation partenariale avec l'ADIL).

- **Soutenir les projets de renouvellement urbain**

Avec le NPNRU Ariste Bolon, le TCO a engagé la réalisation d'un **observatoire du peuplement et une étude de marché du logement** pour aider la commune du Port à constituer son dossier de candidature. Il a également apporté une **aide financière pour l'enquête habitat** auprès de 800 familles incluses dans le périmètre opérationnel du NPNRU. La majorité de ces interventions sera soldée en 2018. Parallèlement, les ateliers de la **CIL** ont travaillé à l'écriture des modalités de relogement et d'accompagnement social prévues dans la Convention Intercommunale des Attributions (loi ALUR).

FOCUS : Lutte contre l'habitat indigne



FOCUS : L'opération OGRAL de Dos d'Ane

Suite au diagnostic réalisé en 2016 par les équipes du PILHI, il a été proposé de mettre en œuvre une Opération GRoupées d'Amélioration Légère sur le quartier de Dos d'Ane. Le dispositif OGRAL consiste à la mise en place de **chantiers d'Auto Réhabilitation Accompagnée** avec un maximum de 15 logements.

Ce sont les Compagnons Bâisseurs de la Réunion qui portent le projet pour le compte du TCO. Le projet OGRAL du TCO est financé par l'Etat, la CAF, la Fondation Abbé Pierre, les communes et le TCO. Chaque partenaire financier se positionne sur un public cible, des bouquets de travaux ciblés incluant le coût de l'animation auprès des familles.

Le quartier de **Dos d'Ane** compte **106 Habitats Indignes** dont **13** sont **éligibles** au dispositif OGRAL.

Tout au long du chantier, les bénéficiaires sont acteurs de leur projet d'amélioration avec l'aide de l'encadrement technique des compagnons sur différents corps de métiers (toiture, isolation, plomberie, etc...).

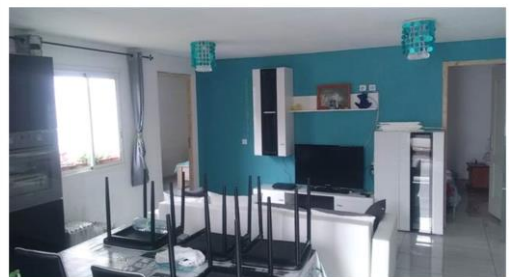
Les familles s'appuient aussi sur le réseau d'entraide du quartier, des voisins ou des membres de la famille. Elles bénéficient également d'un accompagnement social car le projet d'amélioration peut aussi permettre à certaines familles de vouloir améliorer leur condition sociale.

Ce type d'intervention légère aide ainsi les familles à retrouver des conditions d'habitations dignes sur tous les niveaux : confort, santé, sécurité.

A fin 2017, 5 chantiers sont achevés et 8 sont en cours. L'opération se terminera fin Septembre 2018.



Avant



Après



ÉCONOMIE, TOURISME, CULTURE ET SPORT

Le TCO a vu ses compétences renforcées en 2017 et a dû, face aux contraintes budgétaires que rencontrent les collectivités territoriales, recentrer ses politiques publiques sur des actions prioritaires. Dans cette même logique, le TCO a souhaité plus de proximité et de transversalité avec ses communes membres et les différents partenaires en lien avec les politiques publiques portées.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

La loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République consacre l'intercommunalité dans son rôle d'autorité organisatrice du développement économique local. 2017 a été une année de travail avec les communes sur les transferts de biens et de charges liés aux zones d'activités économiques (ZA).

Repères

Indicateurs

- **Taux d'occupation des ZA** : 95 %
- **Taux de réalisation ZA Bras Montvert** : 60%

Chiffres clés

- **Nombre d'entreprises implantées dans les 19 ZA gérées par le TCO** : 883
- **Nombre de locaux économiques dans les 19 ZA gérées par le TCO** : 973 (dont 929 occupés)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

43 %

Recettes

51 %

• Définir la stratégie économique

Les travaux engagés avec la Région, chef de file en matière économique, sur la mise en œuvre du SRDEII se sont poursuivis en 2017.

• Créer un guichet unique et encourager les synergies

Un poste de chargé de mission accueil aux entreprises et porteurs de projets a été créé afin de centraliser et orienter les demandes de création et de développement d'activités et d'animer le réseau d'acteurs institutionnels et professionnels.

• Planifier et réaliser les études et les travaux sur les zones d'activités

Un Schéma d'Aménagement Economique, document cadre qui permet d'établir un état des lieux des zones existantes, des besoins à venir et de l'adéquation entre l'offre et la demande de foncier aux entreprises a été livré en 2017. Les préconisations relatives à la capacité de mobilisation des zonages proposés dans les PLU ainsi que le partenariat avec les acteurs seront mis en œuvre dès 2018.

Concernant la modernisation des ZA, la consultation a été effectuée et le financement de l'étude validé. L'étude sera réalisée en 2018 (ainsi que la facturation). Les phases 1 et 2 de l'étude technico-économique de la zone arrière portuaire ont été présentées en comité de pilotage, les autres étapes étant programmées pour 2018. L'observatoire des ZA a quant à lui débuté sa mutation vers un observatoire économique.

Différents travaux sont en cours sur les ZA du TCO :

- 1/ Extension de la ZA Pointe des châteaux à St Leu (permis d'aménager, validation du dossier de financement, phase DCE) ;
- 2/ Extension de la ZA Bras Montvert à Trois-Bassins (livraison de 4 parcelles à construire sur la tranche 2 et lancement des travaux de construction de bâtiment).

Concernant l'Ecoparc, le traité de concession a été prolongé jusqu'en 2020. La commercialisation de cette zone d'activités et le suivi des travaux d'implantation des entreprises se poursuivent.

• Favoriser la promotion d'une économie innovante et durable

La pré programmation d'un Pôle de construction durable en milieu tropical a été finalisée, de même que l'étude sur la valorisation des friches économiques et culturelles avec la commune du Port. Les orientations relatives à la démarche d'écologie industrielle ont été validées et seront déclinées à partir de 2018.

FOCUS : Schéma d'aménagement économique du TCO

En juillet 2017, le TCO a lancé une étude afin de faire un point précis sur le foncier économique et l'immobilier d'entreprise sur l'ensemble de son territoire, sur l'adéquation entre l'offre et la demande en termes de disponibilités foncières et immobilières et sur une projection des besoins économiques à horizon 2030.

L'étude a porté sur les 12 zones d'activités non commerciales, transférées au TCO en 2017.

Principales données à retenir : état des lieux 2013-2016

- Forte croissance de l'emploi (+ 4 400)
- Dynamique tirée par le tertiaire (notamment activités supports)
- Forte croissance du secteur travaux publics et de l'industrie manufacturière
- Reprise avérée des secteurs logistiques
- Pénurie de foncier
- Offre vieillissante ou inadaptée de locaux d'activité
- Prix élevé et pénurie de locaux tertiaires



Besoins d'ici 2030 :

Entrepôts :

115 ha de foncier supplémentaire soit 8 ha/an (39% en renouvellement, 61% en extension)

Locaux d'activités :

45 ha de foncier supplémentaire soit 3 ha/an (47% en renouvellement, 53% en extension)

Bureaux et locaux technologiques :

229 000 m² de SDP supplémentaire soit 47 000m²/an (33% en renouvellement, 67% en extension)

Principales données à retenir : prospective et préconisations

- ✓ **Respecter l'enveloppe globale des projets d'extensions économiques**, y compris Eco-cité
- ✓ **Intégrer le foncier à vocation économique** dans une stratégie foncière globale
- ✓ **Renouveler l'offre existante** dans le cadre d'une requalification des zones d'activités
- ✓ Conforter le rayonnement de la **polarité portuaire** du territoire
- ✓ Favoriser l'**équilibre territorial** en proposant une offre plus endogène
- ✓ Réaliser une programmation et une spatialisation précise des opérations à l'échelle du TCO.

GÉNÉRER DE L'EMPLOI ET DE L'ACTIVITÉ DANS LES HAUTS

Le démarrage de la plateforme LEADER s'est fait progressivement dans le cadre d'une part, de la procédure de validation des fiches action et d'autre part, du conventionnement des moyens dédiés par nos partenaires, les chambres consulaires. L'équipe pluridisciplinaire de LEADER, composée de 5 agents, s'est installée dans les locaux du TCO à Vue Belle (La Saline).

Repères

- **1^{er} comité de programmation de TERH GAL OUEST :**
 - 21 projets pour les Hauts de l'Ouest
 - 400 000 € de subventions publiques

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses
89 %

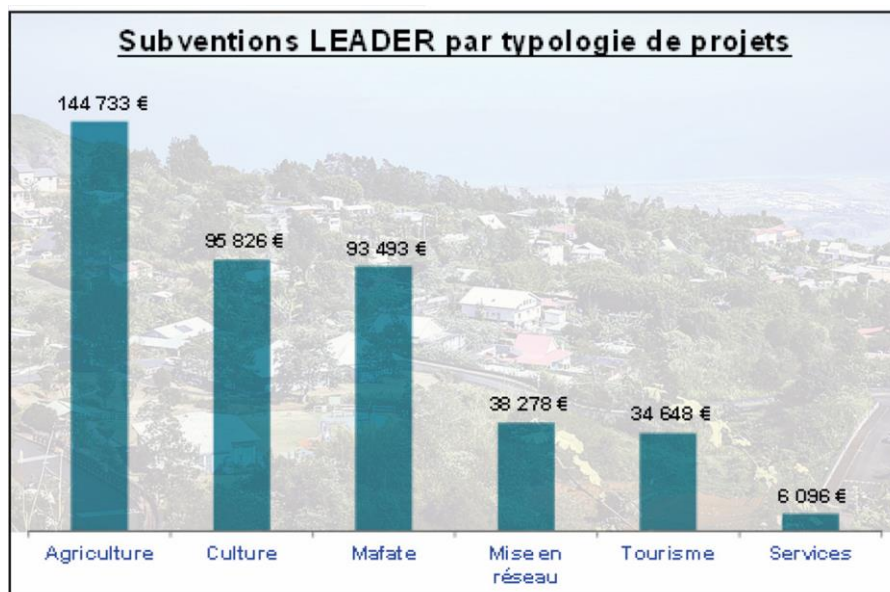
A La Réunion, sur les 4 Groupes d'Action Locale (GAL) existants, seuls les GAL Sud et Ouest ont réellement débuté leur activité en 2017.

La mise en œuvre a été faite suivant plusieurs d'étapes successives qui ont pu aboutir à un 1^{er} comité d'attribution des aides le 29 novembre 2017.

En matière de procédure, après la mise en cohérence des propositions des GAL, les fiches actions ont été validées fin mai en CLS et ont été par la suite approuvées par les cofinanceurs.

Suite au paramétrage de l'outil d'instruction et de suivi OSIRIS au second semestre, les agents dédiés ont été formés. Enfin, les procédures décisionnelles différentes selon les cofinanceurs ont été précisées, et les documents/modèles de référence mis en application. S'agissant de l'organisation et du fonctionnement du GAL Ouest, plusieurs actions ont été menées : choix du logo et de son nom (TERH GAL OUEST pour Territoire Rural des Hauts - GAL OUEST), installation du comité de programmation (instance de décision composée d'acteurs privés et d'acteurs publics des Hauts de l'Ouest), vote du règlement intérieur, plan de communication (conférence de presse, site internet www.terhgal.re).

FOCUS : Plateforme LEADER



■ Agriculture (10 dossiers)

- acquisition de petits matériels agricoles pour la conduite de l'arboriculture
- verger créole diversifié
- acquisition d'une citerne de 53 m³
- projet d'aquaculture multi trophique intégrée
- diversification agro-touristique
- construction d'un bâtiment d'élevage pour 30 chèvres mères
- bâtiment d'élevage, serre, verger
- valorisation et vente d'huiles essentielles de géranium

■ Culture (3 dossiers)

- valorisation et promotion de la musique locale (séga, maloya) par la production de 2 CD
- résidences de création artistique en milieu rural impliquant la participation des habitants et des restitutions publiques dans les hauts, ateliers de cirque, de contes

■ Fiche action spécifique au cirque de Mafate (2 dossiers)

- étude sur l'optimisation des ressources locales d'élevage à Mafate
- étude de maîtrise d'œuvre partielle sur l'alimentation en eau de Roche Plate

■ Mise en réseau (2 dossiers)

- appui aux acteurs touristiques des hauts : conception d'un livret recensant les aides existantes et réalisation de circuits touristiques dans les hauts de l'Ouest
- extension de la zone de couverture d'une radio à Mafate

■ Tourisme (3 dossiers)

- acquisition de 5 vélos électriques pour un gîte
- organisation d'événementiels et actions de communication pour une association regroupant des acteurs des hauts
- création de jeux de pistes sur smartphones par le biais d'un atelier chantier d'insertion (acquisition d'ordinateurs)

■ Services (1 dossier)

- équipement pour le développement d'une activité de formation des producteurs à la valorisation des produits agricoles des hauts de l'Ouest (transformation végétale).

FAVORISER LA MISE EN TOURISME DU TERRITOIRE

La Loi NOTRe du 7 août 2015 a également transféré la compétence « promotion du tourisme » aux intercommunalités confortant ainsi le rôle de l'intercommunalité dans le développement touristique des territoires. En 2017, dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement touristique régional, attendu courant 2018, le TCO a contribué à définir les orientations touristiques régionales, préalables à la définition des orientations stratégiques touristiques intercommunales.

Repères

- **Nombre de participants aux circuits payants (culturel, pleine nature, Zarlors) de l'OTI** : 1830 (2016 : 914)
- **Nombre de structures ayant déclaré la taxe de séjour** : 782 (2016 : 598) et **nombre de structures qui l'ont payée** : 569 (2016 : 449)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses
68 %

- **Définir les orientations de développement touristique et accompagner les projets sur le territoire**

Une **convention cadre** définissant les rôles et champs de compétences des différentes collectivités et institutions en matière de promotion touristique a été signée **avec la Région**. En parallèle, les travaux d'élaboration du SADTR (Schéma d'aménagement et de Développement Touristique de La Réunion) menés par la Région ont été suivis.

Les **actions d'accompagnement et d'ingénierie** en termes de classement (dépôt du dossier de demande de classement pour Saint-Paul, diagnostic effectué pour Saint-Leu) se sont poursuivies en 2017. Une **campagne d'incitation au classement des meublés de tourisme**, afin de renforcer la qualité des hébergements et la démarche de structuration des hébergements du « tourisme pour tous » a été également lancée. De même, le recouvrement de la taxe de séjour s'est accentué avec la recherche des hébergeurs marrons.

- **Renforcer la vocation d'accueil touristique : exploiter les aménagements et sites touristiques**

L'Office du Tourisme Intercommunal de l'Ouest a obtenu en 2017 son **classement en catégorie 1**.

Les équipes de l'OTI ont développé de **nouveaux « Zarlors »** (circuits touristiques), très appréciés des touristes et des locaux.

Les **trois festivals** (image sous-marine, randonnée, gourmand) contribuant à la promotion et à la mise en tourisme du territoire ont également connu un **vrai succès**. Enfin, les prestataires ont pu être **formés à l'e-tourisme**.

Le TCO a mandaté Tamarun pour les études de faisabilité technique préalables à la réalisation d'un 4^{ème} Bureau d'Information Touristique de l'OTI à la Nouvelle (Mafate), ainsi que pour le projet de village touristique de Saint-Gilles-les-Bains (les crédits correspondants seront consommés en 2018).

- **Favoriser l'ouverture de nouveaux sites de loisirs en valorisant le patrimoine naturel : lancement du sentier littoral Ouest**

Les travaux du sentier littoral Ouest en forêt domaniale de St-Paul ont été lancés, et s'étaleront jusqu'en 2019.

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AUTOUR DES PORTS DE PLAISANCE

La loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République consacre l'intercommunalité dans son rôle d'autorité organisatrice du développement économique local. Le transfert de l'exploitation du port de Saint-Gilles-les-Bains avec le contrat de concession CCIR et le transfert de biens et de charges liés aux zones d'activités économiques, sont venus se rajouter en 2017 à la gestion en régie des ports de plaisance de Saint-Leu et de la Pointe des Galets.

Repères

- **3 ports** : St Leu et La Pointe des Galets en gestion directe – St Gilles les bains en concession CCIR jusqu'en octobre 2021
- **Nombre d'anneaux** : 550 à la Pointe des Galets (2016 : 507), 350 à Saint-Gilles et 150 à Saint-Leu (2016 : 130)
- **Travaux de désensablement port de Saint-Gilles** : 114 000 € en 2017
- **Transfert des immobilisations du Grand Port Maritime** : 28,2 M€ d'actifs

• Assurer une mise à niveau des ports de plaisance

Plusieurs actions ont été mises en œuvre afin d'améliorer la gestion des ports de plaisance :

- Mise en place de conseils portuaires distincts sur chacun des 3 ports : Saint-Leu – Saint-Gilles-les-Bains – Pointe des Galets ;
- Validation d'une convention de mise à disposition avec la Mairie de Saint-Paul pour la gestion des ensablements du port de Saint-Gilles par la plage des Roches Noires ;
- Réalisation de l'étude de faisabilité d'une SEMOP pour la gestion et le développement des 3 ports du TCO ;
- Transfert des actifs du Grand Port Maritime et des modalités d'amortissement des immobilisations ;
- Signature d'une convention d'utilisation de l'outillage Roulev appartenant au Grand Port Maritime pour les sorties-descentes de bateaux ;
- Instauration d'une tarification sur le port de Saint-Leu, après concertation avec les usagers.

• Investir pour un retour à l'équilibre budgétaire des ports

En 2017 la Régie des ports de plaisance a poursuivi la réalisation du programme d'investissement esquissé en 2016. Des travaux importants portés par la direction des travaux et du patrimoine du TCO a poursuivi des études sur les opérations suivantes :

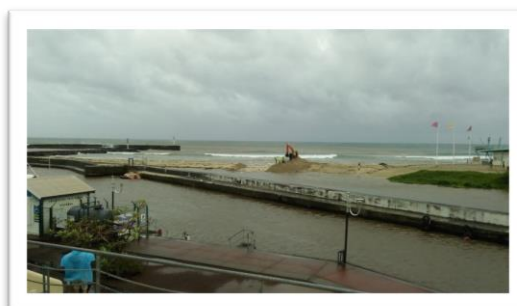
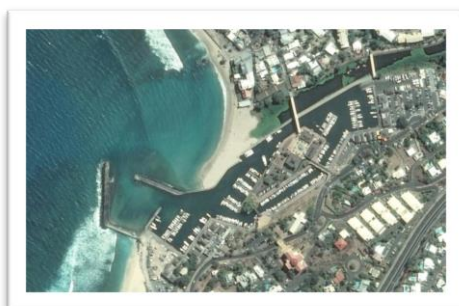
- Etude sur l'extension des bâtiments de la capitainerie du port de Saint Leu ;
- Etude sur l'extension du plan d'eau du port de Saint-Leu ;
- Etude sur la réhabilitation et le développement du port de plaisance de Saint-Gilles ;
- Le diagnostic des quais et pontons du port de plaisance de la Pointe des Galets ;
- Le diagnostic du réseau d'eau potable du port de la Pointe des Galets ;
- La remise aux normes des installations électriques des 2 ports gérés en régie ;
- Le diagnostic des dispositifs d'amarrages immergés du port de Saint-Leu.

FOCUS : Port de Saint-Gilles-les-Bains

Par application de la Loi NOTRe, le TCO a récupéré la compétence sur le port de Saint-Gilles au 1^{er} janvier 2017 et a succédé à la Commune de Saint-Paul en tant que concédant (contrat CCIR du 1^{er} octobre 1971 pour une durée de 50 ans).

Le Bureau Communautaire du 6 mars 2017 a autorisé la signature d'une Convention de mutualisation avec la commune de Saint-Paul afin de poursuivre les **interventions préventives et curatives** de reprofilage au débouché de la ravine St-Gilles de la plage des Roches Noires ; le sable vient en effet d'encombrer la digue de séparation et le chenal intérieur du port à l'occasion de chaque événement de forte houle.

Dans le cadre de cette convention, **4 opérations ont été réalisées** en 2017 (avril, août, septembre et décembre) pour un montant total d'environ **100 000 €** (pelles, bulldozers, pompes, analyse de sédiments).



Suite à une manifestation d'usagers fin juillet, le TCO a fait constater par huissier les dégradations visibles sur le port et a **mis en demeure la CCIR** de procéder à 89 interventions de travaux.

Des réunions se sont tenues avec le Service Environnement du TCO et la CCIR au sujet de la **problématique des compacteurs à déchets et du ramassage des poubelles** sur le port. **Diverses solutions sont encore à l'étude**. Le TCO ne perçoit aucune TEOM auprès des professionnels du port, ni auprès de la CCIR pour des collectes 3 à 4 fois par semaine de déchets qui ne constituent qui ne sont pas ceux des particuliers.

Le **premier conseil portuaire** convoqué par le TCO, s'est tenu le **22 décembre**.

A cette occasion, les représentants de la CCIR ont fourni les **premiers éléments chiffrés** présentant un résultat financier 2016 de + 262 K€ avec un remboursement d'avance à la CCIR de 500 K€.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE

Une large réflexion sur la politique sportive du TCO a été rendue nécessaire dans un cadre de raréfaction des fonds publics, de recherche de valeur ajoutée et d'optimisation d'intervention sur le territoire.



Repères

- **Jeux Interco** : 120 participants
- **Evènementiels subventionnés par le TCO** : 1 346 participants (2016 : 2 212)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses
24 %

- **Repositionner les interventions de la collectivité et exploiter des équipements de loisirs**

En 2017, les axes d'intervention de la collectivité en matière sportive ont été redéfinis. Le TCO a recentré sa politique sportive en faveur :

- ✓ du dispositif « **sport sur ordonnance** » à l'échelle intercommunale ;
- ✓ d'une nouvelle manifestation intitulée « **les Jeux Interco du TCO** » qui vise à créer du lien social et l'insertion sportive des jeunes à travers l'affrontement ludique d'équipes des cinq communes du territoire. La première édition a eu lieu au Stade Olympique Paul Julius Bénard à Saint-Paul, le 9 décembre.

- **Offrir des lieux de pratique d'activités physiques en milieu naturel**

Le TCO a travaillé aux côtés des communes au **repérage et à l'identification des sentiers**, dans l'optique de l'inscription au Plan Départemental des Sites et Itinéraires (PDESI). En 2017, le recensement des itinéraires de randonnées pédestres en lien avec le patrimoine historique a été privilégié. Le TCO a intégré la Commission Communale des Espaces, Sites et Itinéraires de Saint Paul (CCESI) qui a travaillé sur une zone définie au niveau de l'Etang (chemin Charrette de Crève Cœur, chemin pavé de Bois Rouge, chemin Pavé Lougnon et chemin Macabit).

Une première tranche de l'itinéraire de Trois-Bassins reliant le littoral et le Grand Bénare, a été recensée entre le quartier du littoral sud et LENA. A Saint-Leu, ce sont les sentiers de la Salette, de Bras Mouton, de Grand Fond et de l'Etang qui ont été identifiés en concertation avec les services des communes et les associations. Sur La Possession, les sentiers de bord et de Kalla ont été référencés.

S'agissant du Pôle Loisirs de Dos d'Ane, suite à l'étude de gestion de l'équipement qui a révélé des coûts de fonctionnement très importants, il a été souhaité de revoir le positionnement de l'activité sur ce site en lançant un appel à projets auprès d'exploitants privés et d'alléger les finitions qui n'avaient pas été encore engagées. L'enveloppe consacrée à l'équipement intérieur n'a donc pas été mobilisée. Ainsi, le taux de réalisation des dépenses sur l'année 2017 est à relativiser.

- **Soutenir les pratiques de sports de pleine nature**

Pour la dernière année, le TCO a financé les manifestations du « Raid' Av 974 », du « X Terra Réunion » et du « Trail de la Rivière des Galets ».

CULTURE, PRIORISER LES INTERVENTIONS DE LA COLLECTIVITÉ ET DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ COMMUNAUTAIRE

Le champ d'intervention du TCO en matière culturelle a été conforté en 2017 au travers du soutien aux outils de promotion culturelle et complété grâce à la valorisation du patrimoine naturel et culturel de notre territoire. Par ailleurs, l'instauration d'un cercle d'échanges culture a initié une nouvelle proximité avec les communes membres.



Repères

- **Nombre d'élèves formés en enseignement artistique** : 500 (2016 : 575)
- **Nombre de spectateurs touchés dans les salles culturelles et par les actions décentralisées** : 44 070 (2016 : 45 717)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses
87 %

• Soutenir la diffusion

Afin de **favoriser l'accès à la culture** et notamment la diffusion, la sensibilisation et la formation des publics au spectacle vivant, le TCO a poursuivi son **aide aux équipements structurants et aux manifestations phares** du territoire, à la **décentralisation** et à l'**itinérance des spectacles** par l'intermédiaire d'un soutien financier (Kabardock et Théâtre sous les Arbres au Port, Lespas à Saint-Paul, Séchoir à Saint-Leu, accompagnement de l'association du Théâtre des Alberts dans la diffusion de ses spectacles et du festival de musique « Opus Pocus » - Association Nakiyava).

• Aider à la création à travers le dispositif « Békali ! »

Chaque année le dispositif dédié à la création « **Békali !** », financé par le TCO, permet à trois artistes émergents de bénéficier de la mise en commun des moyens et des réseaux des trois structures organisatrices (Kabardock, Séchoir, Lespas). En 2017, le public a ainsi pu découvrir « Tapkal » (projet musical d'Ananda Peters, Sami Waro et Gilles Laurent), « Cirké Craké », « Crac » création pluridisciplinaire et « Danse en l'R » avec le projet de danse « Les lignes d'R ».

• Développer l'enseignement artistique

La Régie d'Enseignement Artistique (REA) a poursuivi le travail engagé sur les activités artistiques (musique, danse, voix) en relation avec les structures d'enseignement partenaires, auprès d'un public de **plus de 500 élèves** dans les cinq communes. Les **travaux du siège de l'école à Plateau Caillou** ont démarré au cours du deuxième semestre avec une livraison prévue pour fin 2018. De même, l'étude sur l'aménagement intérieur sera réalisée en 2018.

• Lancer la démarche de valorisation du patrimoine culturel et naturel des communes membres

Afin de valoriser les atouts des communes, le TCO a initié une politique de mise en tourisme du patrimoine culturel (matériel et immatériel) et naturel, en partenariat avec les communes. C'est ainsi qu'en décembre 2017, une **exposition fixe** a été installée sur le site de LENA à Trois-Bassins, une **exposition itinérante** et une **mallette pédagogique sur l'histoire de Trois-Bassins** ont également été conçues grâce à l'ingénierie du TCO.

FOCUS : Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest

Pour rappel, le **projet de politique culturelle du TCO en matière d'enseignements artistiques repose sur les cinq grandes orientations suivantes :**

- Prendre en compte les multiples composantes de la société réunionnaise ;
- Favoriser le développement de la créativité et l'emploi sur le territoire ;
- Favoriser la cohésion sociale ;
- Assurer une véritable accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles ;
- Développer un projet d'éducation artistique et culturelle par le sensible.

Depuis mars 2015, le projet de l'Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest est mis en œuvre par la Régie d'Enseignements Artistiques. La 1^{ère} phase a permis d'identifier et de formaliser le réseau des équipes pédagogiques et artistiques garantissant les parcours d'apprentissage en la matière. En 2017, a débuté la deuxième phase de cette période de préfiguration (2017/2019), consacrée à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique concerté avec les acteurs. En 2019, au moment de l'ouverture du siège de l'Ecole à Plateau-Caillou (Lékol Célimène), le projet d'établissement et les outils seront déployés sur l'ensemble du territoire.

Les **activités** ont été **réparties** sur le territoire dans des lieux d'enseignements **au plus près de la population**, plus d'une vingtaine au total :



INSERTION ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Suite à l'appel à projets relatif à l'économie sociale et solidaire lancé en 2015, l'année **2017** a été une **période de bilan et de réflexion** sur les modalités d'intervention de la collectivité en matière d'insertion, d'emploi et de développement économique des structures ESS.

Repères

- **Nombre d'entrée dans le PLIE 2017** : 384 (2016 : 361)
- **Taux de sorties positives** (grâce à un emploi durable ou à l'obtention d'un diplôme) : **52 % (189 personnes)** (2016 : 51 % - 188 personnes)
- **Nombre d'emplois générés par la clause d'insertion dans la commande publique** : 65 (2016 : 62)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

76 %

Recettes

100 %

- **Soutenir les initiatives créatrices d'emplois et accompagner les publics en difficulté d'insertion**

Dans le cadre du **Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)**, le TCO a maintenu ses efforts en faveur des dispositifs d'insertion et d'emploi sur son territoire.

2017 a été la dernière année du marché triennal de la MIO qui a poursuivi l'accompagnement à l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi (solde du marché en 2018).

- ✓ **Ateliers chantiers d'insertion (ACI)** : l'encadrement technique de **4 ACI** a été financé au titre de l'année 2017 avec un potentiel de **44 personnes encadrées** pour une durée de 12 mois, dans des domaines d'activité tels que le réemploi, l'agriculture biologique et la gamification touristique.
- ✓ **Clause d'insertion dans la commande publique** : le TCO accompagne l'ensemble des maîtres d'ouvrage du territoire (communes, bailleurs sociaux, ...) à la préparation des marchés présentant un potentiel de recrutement de personnes en difficulté d'insertion et à l'adéquation entre l'offre des entreprises et les publics à insérer.

- **Contribuer à la création d'activités et d'emplois en soutenant l'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire**

Un second **appel à projets** a été lancé au titre de l'année 2017 afin de soutenir le développement de structures relevant de l'ESS, et plus particulièrement les initiatives innovantes présentant un potentiel d'activités et d'emplois pour le territoire. **5 structures** ont été financées pour une période d'un an :

- ✓ **Deux espaces de travail collaboratif** (ITAC sur l'artisanat et Place au Vrac sur consommer autrement) ;
- ✓ **Une crèche à vocation d'insertion professionnelle** (Les Marionnettes) ;
- ✓ **Un atelier de prototypage et de confection** (Andarun) ;
- ✓ **Une association œuvrant pour la protection de la Savane de Plateau Caillou** (Les amis de l'océan indien).

SOUTENIR L'ÉCOSYSTEME NUMÉRIQUE

L'écosystème numérique a connu une évolution rapide en 2017 du fait d'une recrudescence de services publics en ligne et d'un besoin de vulgarisation des pratiques auprès des usagers. Cet environnement a donc généré une **réflexion sur l'organisation des services numériques** au niveau du territoire et la **recherche de positionnement du TCO**.

Repères

- **Taux de logements raccordables à la fibre optique avec les opérateurs conventionnés** : 30 % (25 % en 2016)
- **Taux de foyers inscrits sur la plateforme Vie Quotidienne** : 19%
- **Nombre de télé-procédures** : 1 Billettique du Transport Scolaire

Taux de réalisation budgétaire

43 %

- **Mettre en place un système d'abonnement en ligne pour le transport scolaire (carte de vie quotidienne)**

Le **projet de billettique de transport scolaire** repose sur deux sous-projets complémentaires qui ont été poursuivis en 2017 :

- ✓ Le portail citoyen, le frontal de la **plateforme Vie Quotidienne** ;
- ✓ La **gestion des activités métiers** pour la billettique du transport scolaire (technique, commercial, financier).

13 122 dossiers familles ont été intégrés sur 17 151 dossiers de bénéficiaires. Les factures du gestionnaire financier sont remontées sur le portail citoyen, tandis que le télépaiement devrait être opérationnel au mois de mai 2018.

L'espace de co-marquage pour héberger une fiche locale relative aux droits et démarches de l'utilisateur, ainsi que l'espace de publication des données libres (OPEN DATA) sous forme de carte, ont été finalisés.

- **Coordonner la couverture en très haut débit du territoire**

Un **suivi** particulier est réalisé sur le **déploiement de la fibre** (jusqu'en 2020) par les opérateurs de communication électronique qui bénéficient de convention avec l'Etat, la Région et le TCO. La collectivité participe aux côtés de la Région au recensement des réseaux sur son territoire.

- **Faire évoluer les cyberbases en espace de médiation numérique**

Afin d'accompagner les acteurs du développement économique dans leur démarche, un **projet d'aménagement numérique** sur le site d'ANSELLIA a fait l'objet d'une réflexion et permettrait notamment de contribuer à structurer les communautés d'acteurs et à les mettre en réseau. Les orientations seront connues en 2018.

Les échanges avec les communes ont fait ressortir une définition de la proximité liée aux compétences. Un projet de requalification de l'intervention du TCO dans le développement des usages numériques est lancé avec les communes membres avec une exigence de continuité de service pour l'utilisateur.

Une agglomération durable au service de ses usagers



ENVIRONNEMENT

La politique publique en matière d'environnement vise à être au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire. Au niveau opérationnel, cette orientation s'est déclinée avec en particulier la poursuite des projets de secteur visant à mutualiser les ressources des différents partenaires (communes, TCO, bailleurs sociaux, associations) pour améliorer le cadre de vie dans un quartier, selon une thématique identifiée comme prioritaire (dépôts sauvages, points de regroupement de déchets, errance animale...).

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement de marchés dont certains ont été arrêtés de manière anticipée en raison de dysfonctionnements notables ayant engendré des mécontentements d'usagers.

Par ailleurs, l'instauration de la redevance spéciale pour la gestion des déchets des professionnels et administrations assimilés aux déchets ménagers a été entérinée.

RÉDUIRE LA PRODUCTION DES DÉCHETS

Repères *

Indicateurs

- **Tx valorisation des emballages (collecte sélective)** : 79% dont 67% bacs jaunes et 12% déchèterie – 16kg verre/hab
- **Tx relances et de réclamations des usagers** : 21%

Chiffres clés

- **Nb d'usagers informés au tri** : 24 240 (2016 : 24 450)
- **Nb d'usagers informés à la gestion des déchets** : 49 916 (2016 : 49 866)
- **Nb de composteurs livrés** : 1 182 (2016 : 690)
- **Nb d'appels à projets lancés** : 1 (poules)
- **Tonnages collectés** : 117 008 T (-0,12%) (2016 : 117 152)
- **Nb de ramassages et de captures chiens/chats** : 1 741 captures (2016 : 1 814) – 2 646 cadavres (2016 : 2 866)
- **Nb de stérilisations** : 1 414 stérilisations (2016 : 1 023) – 1299 identifications (2016 : 1 062)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

99 %

Recettes

93 %

*Les différents rapports annuels des prestataires de service n'étant pas encore consolidés lors la rédaction de ces éléments, il s'agit des premières tendances de l'activité 2017 notamment en matière d'exploitation et des divers tonnages. Les données définitives seront intégrées au rapport annuel du service public de prévention et de gestion des déchets.

• Faire de l'usager un acteur du changement

En 2017, **9 nouveaux projets de secteur** ont été engagés principalement sur les problématiques de collecte des déchets (dépôts sauvages, encombrants, déchets végétaux, suppression de points de regroupement de déchets, déchèterie) :

- 1 au Port : Rivière des Galets (amélioration du cadre de vie : vide fond de cour, suppression de dépôts sauvages) ;

- 3 à La Possession : Saint-Laurent (appropriation de la déchèterie), Halte-Là (amélioration de la performance de la collecte sélective) et Moulin Joli (amélioration du cadre de vie : vide fond de cour, suppressions de dépôts sauvages) ;
- 5 à Saint-Paul : Plateau Caillou, Fleurimont, Grande Fontaine, Savanna et Sans Souci (amélioration du cadre de vie : vide fond de cour, suppression de dépôts sauvages).

Sur les opérations terminées, on constate une **nette diminution des incivilités** car la population a été mobilisée et associée aux projets.

• Réduire les quantités de déchets

- ✓ Promotion du compostage (individuel et collectif)
 - Plus de **2 190 personnes** ont été **sensibilisées** par les médiateurs (séances ou stands d'informations, interventions en établissements scolaires) ;
 - **1 182 bacs à compost** ont été livrés (contre 693 en 2016) dont 49 pour des établissements scolaires, associations, crèches, entreprises, hôtels. Environ **225 tonnes de biodéchets** seront évitées l'année prochaine grâce à la distribution de ces composteurs.
- ✓ Favoriser la réparation, la réutilisation et le réemploi des objets
 - Les **Trokali** : **plus de 24 000 personnes** les ont fréquentés et y ont récupéré **24 208 objets**. **Cela représente plus de 12 tonnes** de déchets **détournés**. Une baisse de 80% du nombre d'objets récupérés est enregistrée en 2017 par rapport à 2016 qui peut s'expliquer par plusieurs paramètres : baisse de fréquentation de 37%, changement d'organisation de la prestation (personnel rattaché au marché déchèterie et non plus de communication), fermeture de la déchèterie St Laurent plusieurs mois, baisse d'engouement de la population.
 - **La recyclerie de Cambaie**
Une subvention de 46 000 € a été octroyée à l'association ACCC pour porter un projet de recyclerie (2017). Durant l'exercice, ce sont **+ de 25 tonnes d'objets** qui ont été **vendus** ou **présentés à la vente** (meubles de bureaux, appareils électroménagers, décoration et meubles divers, ustensiles de cuisine, etc.) et plus de **25 000 € de produits vendus**. **11 emplois d'insertion** ont été **créés** pour mener le projet de recyclerie en 2017.
- ✓ L'opération 0 sac plastique
 - Le TCO, avec le soutien financier de l'ADEME et des services techniques des communes, s'est engagé en 2016 dans une démarche volontariste de suppression de tous les sacs plastiques (y compris ceux autorisés par la loi) sur ses marchés forains. Les marchés du Port et de St-Paul ont intégré la démarche en 2017. **5300 sacs** ont ainsi été **distribués** et autant de personnes ont été sensibilisées au risque que représentent ces sacs sur l'environnement.
- ✓ Des poules pour réduire ses déchets
 - L'opération a été lancée fin 2017. Elle a rencontré un réel succès avec **plus de 120 candidats**. **18 foyers** ont été **retenus** et **1 établissement scolaire**. L'opération est toujours en cours en 2018. Les principaux résultats seront connus en milieu d'année 2018.

• Développer les performances de tri

Les efforts de sensibilisation du public se sont maintenus en 2017 avec **plus de 555 interventions** autour du tri et de la gestion des déchets, touchant **24 240 personnes** (50% en établissements scolaires et centres aérés, 40% lors d'événementiels et 10% chez les bailleurs, dans des associations ou dans des centres de formation).

Les **tonnages collectés** ont progressé **(+5%)** notamment en porte à porte avec cependant une qualité du tri qui s'est légèrement dégradée (-2% de valorisation/2016).

- **Réduire les incivilités**

Le retour d'expérience sur les projets de secteur engagés montre que la participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie est un facteur de réduction des incivilités. Outre cette démarche de mobilisation sociale que le TCO mène via les projets de secteurs, des actions préventives et répressives sont menées en toile de fond par la police municipale de chaque commune : **plus de 800 interventions préventives** et **plus de 200 procès-verbaux** ont été dressés en 2017.

- **Offrir aux usagers un service de collecte durable**

L'élément marquant pour l'année 2017 au niveau du service de collecte des déchets est la diminution globale des tonnages de déchets collectés par rapport à 2016, et ce conformément aux objectifs fixés en matière de réduction et aux particularités énoncées ci-après :

- Une augmentation de la collecte sélective corrélée à une diminution des tonnages d'ordures ménagères collectés ;
- Une poursuite de la diminution globale continue des tonnages collectés de déchets verts et d'encombrants en porte à porte ;
- L'apport volontaire continue d'augmenter pour le verre mais connaît néanmoins une légère inflexion pour les tonnages collectés au niveau des déchèteries. Cette baisse est due notamment aux dysfonctionnements rencontrés en 2017 dans le cadre des prestations de vidage de caissons ayant entraîné de nombreuses saturations des équipements et d'importants refus de dépôts (jusqu'à 30% certains jours). D'un autre côté, le nombre de professionnels a diminué de 12% par rapport à 2016 alors qu'ils procédaient aux apports les plus volumineux et lourds.
- Une diminution des tonnages de dépôts sauvages collectés mettant fin à une augmentation continue depuis 2014, année de la mise en œuvre de la diminution des fréquences de collecte.

Tonnes	Ordures ménagères résiduelles	Emballages recyclables et papiers	Déchets végétaux	Encombrants	Verre	Déchèteries	Dépôts sauvages	Corbeilles de propreté	TOTAL
2016	55 279	6 623	22 422	3 648	3 337	20 705	4 849	289	117 152
2017	56 424	6 983	21 290	3 549	3 502	20 262	4 636	362	117 008
2017/2016	2,07%	5,44%	-5,05%	-2,71%	4,94%	-2,14%	-4,39%	25,26%	-0,12%

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- **Lutter contre les nuisances environnementales**

Les **captures d'animaux errants et le ramassage des cadavres** ont **diminué de 6%** en moyenne (4 387 en 2017 contre 4 680 en 2016). Toutefois, le volume de capture reste bien en deçà du volume de 2014 suite à la mise aux normes de la fourrière et la perte de capacité d'accueil qui sera rétablie en 2018 grâce à des travaux d'extension du chenil et de rénovation de la chatterie. Ces travaux ont démarré fin 2017 et s'achèveront à la fin du premier semestre 2018.

En compensation, le partenariat avec la CIVIS s'est poursuivi et permet d'acheminer 390 chiens à la fourrière du Sud dont 13 cédés au refuge. De plus, le programme de **stérilisation des animaux** a été amplifié grâce à la subvention de l'Etat dans le cadre du plan de lutte régional 2016-2020 (1 414 animaux stérilisés soit **+30%** par rapport à 2016).

- **Réduire l’empreinte carbone du territoire et sa vulnérabilité aux changements climatiques**

Dans le cadre de la convention de financement Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), le TCO a fait **l’acquisition de 4 véhicules électriques** (Renault ZOE) et a réalisé une étude de faisabilité en vue de **recharger les véhicules par de l’énergie solaire**. La commande d’un **bus hybride** a été faite en fin d’année 2017 et la livraison du véhicule se fera courant 2018.

De même, un **compteur** a été installé sur le bâtiment D des locaux d’Ansellia afin de **suivre la consommation électrique**.

Une **formation des élus et cadres** de la collectivité a été menée au second semestre 2017 avec la DEAL et l’ADEME sur **l’élaboration d’un PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial).

Par ailleurs, un **nouvel appel à projets** a été lancé pour la **réalisation d’une centrale photovoltaïque sur l’ancienne décharge de Cambaie** et a permis de retenir la **société Quadran**. En attendant que ce dernier puisse être éligible au rachat d’électricité par la Commission de Régulation de l’Energie, le TCO poursuit les démarches pour la réhabilitation et la fermeture administrative de la décharge.

Enfin, des conventions de financement de l’Observatoire Energie Réunion (OER) et de l’Observatoire Réunionnais de l’Air (ORA) ont été conclues en 2017.

FOCUS : Projets de secteurs « La déchèterie de St Laurent en fête »

Une **journée d'animation** a été organisée le 25 octobre à la **déchèterie de Saint-Laurent**, à La Possession.

Suite à des dégradations récurrentes de l'équipement, un diagnostic environnemental a été mené auprès de 470 habitants du quartier. Le TCO et la commune ont décidé de mettre en place cette action afin de permettre aux habitants de mieux connaître l'équipement, son fonctionnement, les missions des agents d'accueil...

L'occasion de s'approprier encore plus ce service public gratuit, tout en s'amusant (parcours ludique, ateliers manuels de récup', jeux lontan, sport, musique, ...).

Les familles des habitations environnantes, résidentielles et collectives, ont ainsi été invitées à échanger et jouer !

Pour la collectivité et ses partenaires, utiliser le jeu est un moyen efficace de permettre aux usagers de mieux s'informer, d'être sensibilisés aux enjeux environnementaux et de s'approprier leur déchèterie.

La rencontre avec les agents de déchèterie est aussi une façon de mieux les connaître, de mieux comprendre leur métier et d'inciter les usagers à plus de civisme et de respect de l'équipement et des agents qui y travaillent chaque jour à leur service.

À cette occasion, les médiateurs de l'environnement ont spécialement concocté une chanson et une saynète évoquant le sujet.



TRANSPORTS

En 2017, après trois années de concertation avec l'ensemble des partenaires, le TCO s'est doté d'une stratégie de mobilité à travers son nouveau Plan de Déplacements Urbains dont les objectifs ambitieux, répondent tout à la fois à l'aménagement du territoire, à la nécessaire évolution du transport collectif et au développement des modes alternatifs. Le document réglementaire a été approuvé par le Conseil communautaire en avril 2017.

Cette année a également permis de préparer le futur réseau kar'ouest, qui sera entièrement restructuré en 2019 et de manière anticipée à Trois-Bassins (mi 2018).

Repères

- **Transports urbains**
 - **Nombre de lignes** : 64 (idem 2016)
 - **Nombre de kilomètres produits** : 7 264 184 (2016 : 7 690 799)
 - **Nombre de voyages** : 6 315 119 (y inclus les correspondances et voyages "COOL+") (2016 : 6 360 513)
- **Transports scolaires**
 - **Nombre de circuits** : 215 (idem 2016)
 - **Nombre d'accompagnateurs** : 117 (y inclus les coordonnateurs) (2016 : 109)
 - **Nombre d'inscrits** : 17 355 (2016 : 17 145)
- **Approbation du Plan de déplacements urbains 2017-2027** : 3 années de concertation, approuvé en avril 2017
- **Livraison du pôle d'échanges de Saint-Gilles-les-Hauts** : 4 quais bus - environ 640 k€, inauguré en décembre 2017
- **Livraison d'un couloir-bus et d'un itinéraire cyclable sur l'avenue de la Palestine à La Possession** : 250 mètres de couloir-bus - environ 120 k€

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

100 %

Recettes

43 %

RENDRE PLUS ATTRACTIVE ET PERFORMANTE L'OFFRE DE TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES

- **Améliorer la qualité et le niveau de service**

Dans les Transports Urbains

La mise en œuvre du futur réseau kar'ouest repose sur une amélioration des temps de parcours, des dessertes locales centrées sur les pôles de vie et sur une hiérarchisation de l'offre de transport public pour augmenter l'attractivité du réseau et répondre aux besoins des usagers. Dans ce cadre, des investigations concernant le phasage de déploiement et la concertation nécessaire à l'identification des besoins du territoire ont été menées en 2017.

Le TCO a également procédé à l'acquisition d'un bus hybride, livré en 2018, subventionné par l'Etat au titre du dispositif Territoire à Energie Positive – Croissance Verte.

Des adaptations du réseau ont été, en outre, réalisées pour répondre aux besoins des usagers, notamment dans les secteurs de Fond de Puits, rue Ho-Chi-Minh, Sans Souci, ...

Dans les Transports Scolaires

La démarche d'optimisation et de rationalisation des transports scolaires engagée fin 2016 a été poursuivie en 2017, avec des actions visant à lutter contre la fraude (octobre) et le lancement d'une étude.

Le projet de télé-service de Carte de Vie Quotidienne (CVQ) pour les transports scolaires a été travaillé tout au long de l'année 2017, en vue d'une mise en service à la rentrée scolaire d'août 2018.

Le TCO a également engagé une réflexion sur les modalités d'organisation des prestations d'accompagnement scolaire et préparé le renouvellement des marchés en cours.

• **Coordonner les offres de transport**

Dans les Transports Urbains

Première opération du futur réseau kar'ouest, le pôle d'échanges de Saint-Gilles-les-Hauts a été mis en service fin 2017. L'aménagement comprend 4 arrêts de bus, répartis sur un quai de 70 mètres linéaires ; il recevra également des toilettes publiques (livraison 2018) et comprend également des arceaux pour le stationnement des vélos.



Le pôle d'échanges de Saint-Gilles-les-Hauts offre plus de confort aux usagers

Les investigations sur d'autres pôles d'échanges ont été engagées en 2017, et se poursuivront en 2018, avec notamment le lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise du foncier pour le pôle d'échanges de La Saline et le lancement d'une maîtrise d'œuvre pour préparer les travaux sur la gare routière de Saint-Paul en vue du futur réseau.

Le TCO a poursuivi en 2017 l'aménagement des points de correspondances secondaires du futur réseau, parmi lesquels celui Colimaçons ou encore ZAC 2000.

Des travaux ont également été réalisés en matière d'arrêts de bus (abris, poteaux, bancs,...).

En lien avec les autres réseaux de transport

Le TCO a participé à l'ensemble des dossiers menés par le Syndicat Mixte de Transports de La Réunion (SMTR) : coordination entre les différents réseaux, tarifications intermodales, Enquête Déplacements, projet STIR (système de transports intelligents de La Réunion, comportant une billettique, un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs et un système d'information des voyageurs).

FACILITER LA PRATIQUE DES MOBILITÉS MOINS POLLUANTES

- **Développer la pratique des modes actifs**

Un itinéraire cyclable sécurisé a été livré en 2017 sur l'avenue de la Palestine à La Possession (partie basse), dans le cadre de la réalisation d'un couloir-bus.

Par ailleurs, le TCO a contribué à la rando-vélo 2017, organisée par le SMTR et a également participé à diverses réflexions extérieures, notamment le Plan Régional Vélo porté par la Région.

- **Accompagner le changement de comportement**

Plusieurs actions ont été réalisées par le TCO et les médiateurs, le réseau kar'ouest et le SMTR, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, en septembre 2017 : stand de la mobilité, animations à la gare de Saint-Paul et au pôle d'échanges du Port, jeux concours, sensibilisation des usagers et des scolaires, organisation d'un concours en milieu scolaire avec trois classes gagnantes récompensées.

Le TCO a également donné suite aux appels de fonds pour le financement des opérations communales qui avaient été contractualisées dans les « contrats de PDU ».

OFFRIR DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES PARTAGÉES ET OPTIMISÉES

- **Réaliser des itinéraires privilégiés**

Accompagné par une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le TCO a poursuivi son programme d'itinéraires privilégiés (IP), conformément à la Programmation Pluriannuelle d'Investissements.

Au Port, l'opération « IP Aimé Césaire » a avancé en 2017 jusqu'au stade d'avant projet, en vue d'une livraison de l'opération début 2020.

A La Possession, les études de maîtrise d'œuvre sur « l'IP Cœur de Ville » ont également avancé, en vue d'une livraison de l'aménagement fin 2019.

L'opération « Avenue de La Palestine » a été livrée au premier semestre 2017, avec l'aménagement d'un nouveau couloir-bus, en partie basse de la voie.



Nouvelle voie réservée aux bus permettant aux usagers kar'ouest de gagner du temps.

Enfin, en 2017, le TCO a préparé le lancement d'études :

- le RRTG (réseau régional de transport guidé) et le tramway Ouest, en co-maîtrise d'ouvrage avec la Région ;
- le transport personnalisé aérien.

AMÉLIORER L'EFFICIENCE PAR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS STRUCTURANTES

- **Rationaliser et optimiser les processus**

Les procédures de gestion des transports scolaires lors d'événements particuliers, climatiques notamment, ont été améliorées en 2017.

Le numéro vert du TCO s'est ouvert au transport public en 2017.

FOCUS : Le pôle d'échanges de Saint-Gilles les Hauts

Depuis plusieurs années, les quartiers des hauts de St-Paul n'ont de cesse de se développer. Plateau Caillou, l'Eperon, St-Gilles les hauts, Villèle, La Saline, ... tous ces villages connaissent une expansion démographique et économique importante. Cela a entraîné inexorablement un trafic automobile plus dense. De même, le nombre d'usagers empruntant les bus est lui aussi en augmentation. C'est pour faire face à ce phénomène que le TCO et ses communes membres ont décidé de **restructurer leur réseau de transport public urbain**, le réseau kar'ouest, afin qu'il soit plus adapté et réponde mieux aux besoins de la population. La construction du Pôle d'échanges de St-Gilles les hauts fait partie de cette restructuration.



Chaque jour, 10 lignes de bus, 34 véhicules et plus de 300 passagers passent sur ce Pôle d'échanges.

Le secteur étant particulièrement marqué par l'automobile, tant en transit sur la route départementale qu'en besoin en stationnement, il a été proposé de situer l'équipement en retrait du trafic pour **limiter l'impact sur la circulation** et garantir de **bonnes conditions d'attente** pour les usagers du bus. L'espace initial, dédié au stationnement plus ou moins formel, a fait peau neuve en restituant une partie de l'offre de **stationnement**. En complément et avec l'appui de la mairie de Saint-Paul, un **parking** a été ouvert un peu plus haut pour répondre aux besoins des commerçants, des professionnels et des usagers du centre-ville.

Enfin, le pôle d'échanges sera complété par une réhabilitation du jardin situé au-dessus et l'ajout de toilettes publiques.

Coût du projet :

636 350 € HT dont :

- 445 440 € HT de l'Europe (FEDER)
- 63 635 € HT de la Région Réunion
- 127 275 € HT du TCO
- Mise à disposition du foncier par la mairie de St-Paul

EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

La combinaison des lois MAPTAM du 27 janvier 2014, puis NOTRe du 7 août 2015 est à l'origine d'une nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), exercée de plein droit par les Etablissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à partir du 1^{er} janvier 2018. De même, au plus tard le 1^{er} janvier 2020, le TCO sera compétent en matière d'eau et d'assainissement. L'année 2017 a été consacrée à la préparation du transfert de la compétence GEMAPI.

Répères

- **Obtention du financement** Agence Française de la Biodiversité et de l'Office de l'Eau Réunion pour l'étude de préfiguration du transfert des compétences Gemapi/Eau/Assainissement : 80%, soit 261 718 €
- **Taux de réalisation de l'étude de préfiguration du transfert des compétences** : 60%

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

81 %

Recettes

100 %

- **Anticiper les transferts de compétences**

Afin de pouvoir préparer et anticiper ces transferts de compétences, le TCO a souhaité se faire assister dans **la préparation des transferts** de ces services publics à leurs échéances respectives. L'étude qui a débuté au mois d'avril 2017 a porté sur la gouvernance et le pilotage des transferts, la reprise des biens et des personnels, le transfert des charges et des contrats, le transfert technique et la modification institutionnelle.

Pour la compétence **GEMAPI**, le **diagnostic et l'état des lieux** sur les 5 communes du territoire ont été réalisés. Le rapport présenté aux communes et aux élus en comité technique et en comité de pilotage a été validé. Parmi les différents scénarii proposés, le choix s'est porté sur un **scénario** dit « **ambitieux** » qui représente **117,9 M€ d'investissements sur la période 2018 à 2030**. De ce scénario découle l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissements et d'un programme pluriannuel de fonctionnement pour les années 2018 à 2030.

L'étude de préfiguration du transfert de la compétence GEMAPI a également permis l'élaboration du budget GEMAPI 2018, ainsi que la définition d'un niveau de taxe à prélever au titre de cette compétence avec un vote intervenu le 5 février 2018.

Pour les compétences Eau et Assainissement, l'étude de diagnostic et d'état des lieux a été menée et a fait l'objet d'un rapport de présentation. Cette étude a été remise en fin d'année 2017. Elle fera l'objet de présentation et de validation en comité technique et en comité de pilotage en 2018.

- **Prévoir et organiser la gestion des ressources en développant les programmes d'études et de travaux**

*Sur le périmètre du projet ECOCITE, l'urbanisation future de la plaine de Cambaie passe par une **étude sur les ressources en eau**. Enfin, un fonds de concours au SIVU est prévu afin de porter une étude de **maîtrise d'œuvre pour des travaux du programme d'actions** pour la prévention contre les inondations.*

Les opérations concernées sont :

- Etude de préfiguration du transfert des compétences GEMAPI / EAU / ASSAINISSEMENT
- Analyse hydrogéologique sur la rive gauche de la Rivière des Galets - Expertise hydrogéologique préalable à la modélisation
- Etude de modélisation des nappes souterraines du périmètre Cambaie
- Etude de mise en conformité du SAGE avec le SDAGE
- Fonds de concours au SIVU sur l'étude de MOE PAPI RDG

Fonds de concours au SIVU pour l'étude de MOE du PAPI Rivière des Galets :

Participation du TCO à hauteur de 27 000 € pour l'étude de maîtrise d'œuvre de conception du programme d'actions pour la prévention contre les inondations de la rivière des Galets. Participations aux différents rendus (avant-projet, étude de projet, dossier de consultation des entreprises) de l'étude de maîtrise d'œuvre et au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Etude d'analyse hydrogéologique sur la rive gauche de la rivière des Galets :

Préalablement à la consolidation de ses projets d'aménagement dans son cœur d'agglomération, le TCO a souhaité évaluer les potentialités de la ressource en eau de la plaine alluviale située en rive gauche de la rivière des Galets et plus particulièrement au droit du secteur de Cambaie-Oméga.

La modélisation hydrogéologique n'a pas été lancée à ce stade dans l'attente d'informations complémentaires.

- **Mener des actions d'animation en tant qu'autorité compétente**

Plan Régional Santé Environnement 3 :

Participation à l'élaboration du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement, dont le résultat a été d'intégrer dans le plan à valider en 2018, les objectifs suivants :

- Mieux connaître et faire connaître les mécanismes de transfert des polluants pour adapter les leviers d'action ;
- Améliorer la connaissance de l'assainissement non collectif (état, performance, adéquation entre traitement et niveau de sensibilité du milieu) ;
- Améliorer la diffusion et l'application du guide des bonnes pratiques à l'attention du monde agricole ;
- Agir en faveur du développement de la VETSSE (valorisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration) et des eaux grises sur les projets de logements « neufs » dans une logique globale de réduction des prélèvements ;
- Améliorer l'ingénierie de programmation financière des opérateurs services publics d'eau et d'assainissement.

Réseau des référents communaux "risques naturels" :

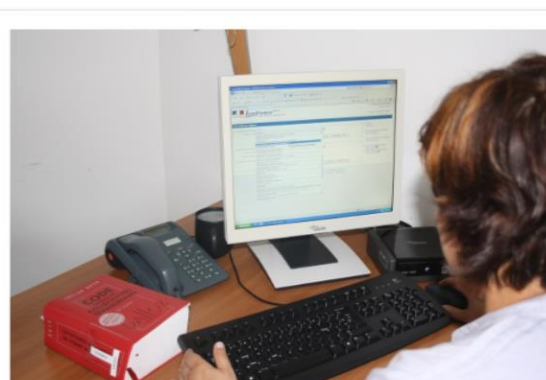
Le TCO a participé aux réunions et à l'animation du réseau des référents communaux et intercommunaux en matière de risques naturels majeurs avec des échanges et retours d'expériences sur la compétence Gestion de la Prévention des Inondations (GEPI).

Séminaire approche juridique, effets et conséquences du transfert des compétences :

Dans le cadre de l'étude de préfiguration du transfert de la compétence GEMAPI, le TCO a organisé une journée de formation sur les aspects juridiques et réglementaires du transfert des compétences avec l'ensemble des acteurs concernés.

L'objectif étant par le biais de ce séminaire partagé de faciliter le transfert des compétences (contrats, charges, personnel et biens...) avec les différents agents et services concernés des Communes, de l'Etat, de l'ensemble des acteurs participant au projet et de l'EPCI.

Une agglomération responsable et performante au service du projet de territoire



FINANCES ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PU-

Dans un contexte financier contraint, le TCO a souhaité développer les missions stratégiques des finances et d'évaluation des politiques publiques en 2017. L'année a ainsi été consacrée à conforter les bases de la gestion financière dans un objectif de rétablissement de ratios conformes et de développer la mesure de la pertinence des actions réalisées afin d'éclairer le choix des élus.

FINANCES

La Direction de la Programmation et de l'Exécution Budgétaire a pour vocation de permettre, dans un cadre conforme à l'équilibre durable des finances de l'agglomération, la mise en œuvre et l'adaptation des politiques publiques.

Ses missions principales sont de définir et de diffuser la stratégie financière dans le respect des obligations légales, de rechercher le maximum de ressources mobilisables au regard des politiques publiques définies, d'assurer et de conforter la gestion financière de la collectivité.

Repères

Note de l'Indice de Qualité des Comptes Locaux (IQCL) 2015 = 16,80/20.

IQCL 2016 = 18,20/20.

Taux de consommation des crédits ITI : 58% (pas de référence antérieure)

Nombre d'enquêtes fiscales réalisées sur le terrain : 2034
(2016 = 487 enquêtes)

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

98%

Recettes

100%

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE

La prospective financière est un outil de pilotage et d'aide à la décision qui permet d'anticiper la trajectoire financière de la collectivité.

Tout au long de l'année 2017, le TCO s'est attaché à suivre la prospective financière établie en 2016 (audit BDO/HDM), au travers notamment des principaux indicateurs financiers :

- le niveau d'épargne brute et d'épargne nette,
- la capacité de désendettement.

Dans le cadre des décisions modificatives validées en cours d'année, le TCO a veillé à la valorisation, en épargne nette, des recettes supplémentaires de fonctionnement et des économies réalisées sur nos charges.

En dernier lieu, la prospective financière a été mise à jour lors de la préparation des Orientations Budgétaires 2018.

L'ensemble des données budgétaires sont détaillées dans le rapport financier du compte administratif 2017.

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

- La consolidation des engagements de dépenses :

	2016	2017	Evolution
Création d'engagement	8206	7760	-5%
Validation de BC	1791	1821	2%
Création de marchés	266	300	13%

La fiabilité de la partie amont de la chaîne comptable a fait l'objet d'une attention particulière en 2017 avec notamment le contrôle financier des rapports soumis à la délibération du TCO.

- Une stabilité du délai global de paiement :

	2016	2017	Evolution
Mandats émis	7771	7066	-9%
Rejets	399	63	-84%
Taux de rejets	5,1%	0,9%	-83%
Délai moyen global de paiement	29,6	30,5	3%
Ordonnateur	23	23,8	3%
Comptable	6,6	6,7	2%

Le DGP représente le délai de paiement des factures, avec un plafond **réglementaire de 30 jours qui se répartit ainsi** : 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable.

En 2017, le délai du comptable a permis d'absorber le dépassement du délai ordonnateur (+3,8 jours par rapport à la norme). Pour 2018, l'objectif est d'être en deçà des 20 jours impartis. Par ailleurs, dans le cadre d'une Convention de Services Comptable et Financier à signer entre le TCO et la Direction Régionale des Finances Publiques des pistes de progrès seront valorisées.

Sur l'exercice 2016, **le nombre de rejets** était important suite au rejet du bordereau de rattachements de charges de 2015 vers 2016 (comptabilisation erronée des charges financières en rattachement). Hormis ce bordereau, le taux de rejet serait de 0,95 % pour 2016.

Pour l'année 2017, une amélioration a été portée avec la prise en compte des évolutions réglementaires de la M14, dès le démarrage de l'exercice en concertation étroite entre l'ordonnateur et le comptable.

Typologie des rejets de dépenses 2017/2016

MOTIFS	Nombre de rejets		Evolution
	2016	2017	
Insuffisances de pièces justificatives	10	11	10 %
Absence totale ou invalidité des pièces justificatives	5	11	120 %
Erreur d'imputation budgétaire	27	8	-70 %
Liquidation erronée	13	8	-38 %
Domiciliation bancaire absente ou erronée	6	3	-50 %
Rejet technique/ demande de l'ordonnateur		12	
Mandat non établi au nom du bon créancier		2	
Autres motifs	13	8	-38 %
Total des rejets	74	63	-15 %

Une amélioration de la qualité de la liquidation sera poursuivie en 2018, notamment dans le cadre d'un pilotage renforcé de la chaîne comptable interne (tableau de bord mensuel et établissement du règlement budgétaire et financier).

- **Recettes :**

	2016	2017	Evolution
Titres émis	590	498	- 16%
Rejets	24	8	-67%
Taux de rejets	4,1%	1,6%	-61%
Admission en non-valeur	-	12 877 €	-
Admission en créances éteintes	-	28 307 €	-

Au-delà de maximiser le recouvrement des recettes, l'année 2017 a aussi permis de poursuivre la fiabilité de nos comptes (admission en non-valeur et admission en créances éteintes).

- **La préparation de la facturation électronique : Chorus Portail Pro 2017**

Depuis novembre 2015, le TCO est en **dématérialisation totale des pièces justificatives** en dépenses et en recettes jusqu'à la signature des bordereaux.

Le déploiement progressif de Chorus PRO (ensemble des entreprises concernées au 1er janvier 2020) viendra parfaire la modernisation de notre chaîne comptable. **120 factures** ont été reçues sous Chorus Pro, sur 5 200 factures arrivées et enregistrées (soit 2,30%).

Il est à souligner que d'ici le 1er janvier 2020, l'ensemble des entreprises auront l'obligation de déposer leurs factures de manière dématérialisée sous Chorus Pro

- **La mise à disposition mensuelle de tableaux de bord de gestion et de pilotage**

Tous les mois, le service budget met à disposition des directions le tableau de bord de suivi de leur budget.

En parallèle, des réunions de travail ont été mises en place pour ajuster autant que de besoin les crédits à la consommation réelle.

Ces tableaux permettent ainsi un meilleur pilotage du budget par les directions avec des ajustements apportés lors des décisions modificatives. Un tableau synthétique de pilotage comptable et budgétaire sera diffusé mensuellement en 2018.

FEDER / ITI

Le programme FEDER Réunion 2014-2020 adopté par la Commission Européenne le 11/12/2014 intègre un nouvel outil : l'Investissement Territorial Intégré (ITI).

L'ITI vise à mettre en œuvre une approche la plus intégrée possible des outils d'action publique pour soutenir les stratégies des autorités urbaines et donc des EPCI. Au cours de la période 2014/2020, une enveloppe indicative de 122,1 M€ de FEDER est consacrée aux actions intégrées de développement urbain.

Dans ce contexte, le TCO a été désigné « Autorité Urbaine » et a précisé au regard de sa stratégie intégrée de développement urbain durable, le programme de ses actions. Pour ce faire, l'enveloppe financière à mobiliser s'est élevée à 13 661 634 €. Au cours de la 1^{ère} période de la programmation 2016/2017 le territoire Ouest a mobilisé 7 946 549 € de subventions ITI (soit un taux de réalisation de 58%). Au 31/12/2017, il resterait un solde disponible de 5 715 085 €.

Les opérations engagées sur la 1^{ère} période sont les suivantes :

Fiches actions concernées par l'ITI	Budget alloué pour la période 2014/2017	Montant des subventions et liste des opérations engagées au 31/12/2017	Solde disponible	Taux de consommation
Création de zones d'activités économiques et immobilier d'entreprise	3 912 000	2 098 343 - Projet Kyoto (Sodiad) - Extension de la Pointe des Châteaux (études et travaux)	1 813 657	54%
Modernisation de zones d'activités économiques	160 000	160 000 Modernisation des ZAE (TCO)	0	100%
Production eau chaude sanitaire pour les logements à caractère social et les bâtiments publics à partir d'énergie solaire (chauffe-eau solaire)	1 083 000	571 672 - Opération Léonard de Vinci (Saint-Paul) - Opération Caravelle l'Etang (Saint-Leu) - Opération Caravelle Piton (Saint-Leu) - Opération Bernard Palassy (Saint-Paul) - Opération Gaspard (La Possession) - Opération les Goelands (Saint-Paul) - Opération 100 LLS (Saint-Paul) - Opération Evariste de Parry (Le Port)	511 328	53%
Pôles échanges superstructures transport- transport par câble	616 000	548 484 -Etude transport par câble (Saint-Leu) -Etude transport personnalisé aérien (TCO) - Pôle d'échange de Saint-Gilles les Hauts	67 516	72%
Programme d'appui aux projets d'urbanisation autour des gares et stations RRTG TCSP	4 469 000	4 479 408 - Pôle d'entrée de ville de St-Paul et aménagement de la rue Mangalon (St-Paul)	0	100%
Restructuration urbaine des quartiers sensibles (PNRU)	1 927 000	0	1 927 000	0%
Soutien relatif aux études stratégiques de développement urbain durable	70 000	88 642 - Soutien relatif aux études stratégies de développement urbain durable	0	100%
Espaces publics structurants des centralités du SAR (quartiers prioritaires de la politique de la ville)	1 424 634	0	1 424 634	0%
TOTAUX	13 661 634	7 946 549	5 715 085	58%

La faiblesse de la consommation des fonds Feder/ITI pourrait s'expliquer par les éléments suivants:

- La mise en œuvre opérationnelle du Contrat Territorial a été impactée par sa signature tardive ;
- L'impossibilité de mobiliser les fonds de la mesure 7.02 « Restructuration des quartiers sensibles » tant que les maquettes et les conventions ANRU ne sont pas établies. Par conséquent le montant de 1 927 000 € n'a pas pu être sollicité en 2017 ;
- La nécessité d'avoir un projet mature pour la demande de fonds. Le dossier présenté doit être en phase d'appel à la concurrence. ;
- Des critères d'éligibilités « trop contraignants », aux dires des partenaires (aménagement de voiries non éligibles pour les fiches 7.04 « Espaces structurants des centralités du SAR » et 7.02 « Restructuration urbaine des quartiers sensibles ; activités de logistique non éligibles pour les opérations de la 8.01 « Création d'immobilier d'entreprises »).

L'OBSERVATOIRE FISCAL

Les effectifs de l'observatoire fiscal, depuis mars 2017, sont de **3 agents de terrain et 1 responsable**.

Le travail effectué en 2017 a porté sur :

- **Des déclarations à vérifier**

En 2017, **892 enquêtes de terrain** ont été réalisées dont 391 ont pu être valorisées en taxation nouvelle.

- **Des fichiers transmis par le Service Impôt Entreprise (SIE) pour vérification des incohérences**

En 2017, le TCO a terminé de traiter les incohérences transmises par le SIE : entreprises non affectées à un local du cadastre ou locaux déclarés vacants. Sur les **555 traités en 2017**, 160 concernaient la vérification de locaux déclarés vacants. Nos investigations (99 enquêtes) ont permis de constater que ces locaux étaient occupés dans 62% des cas.

- **Des locaux localisés à plus de 100 mètres de leur voie d'adressage**

Ces erreurs ont un impact sur la CFE et la taxe d'habitation et conduisent à une mauvaise taxation.

Au second semestre 2017, le TCO a **enquêté sur 387 locaux** dont 235 (60%) présentent une erreur d'adresse ou de parcelle d'assise. Les communes ayant la compétence d'adressage des locaux, les fichiers sont en attente de vérification à leur niveau avant transmission au centre des impôts fonciers.

Le travail de cet observatoire a permis de générer environ 368 000 € de recettes fiscales nouvelles pour le TCO.

- **La recherche d'hébergeurs non déclarés à la taxe de séjour sur les sites web**

La **recherche** notamment sur les sites d'annonces, des hébergeurs non déclarés auprès du TCO et qui ne collectent pas de taxe de séjour, a été **renforcée** en 2017.

En novembre 2017, **380 courriers** d'information ont été envoyés. Suite à cet envoi, 123 hébergeurs ont transmis leur déclaration ou étaient déjà déclarés.

Parallèlement au travail de terrain, la cellule a proposé un **outil de mutualisation** avec les communes membres, validé le 18 décembre 2017 en conseil communautaire.

Les principaux objets de la mutualisation concernent :

- L'harmonisation des logiciels utilisés pour optimiser les coûts ;
- Le partage de l'expertise des agents TCO avec les communes membres ;
- La coordination des observatoires du territoire (prévision et partage des enquêtes).

CONTRÔLE DE GESTION

Le TCO a souhaité développer le contrôle de gestion interne et externe.

Le contrôle de gestion interne : la cellule a participé à la préparation des orientations budgétaires 2017 (février 2017) et 2018 (novembre 2017).

Le TCO a initié, dans le cadre de ces orientations budgétaires 2018, une nouvelle démarche d'évaluation de ses politiques publiques et des missions transversales. Les travaux de la cellule consistaient à prendre part aux réflexions de la démarche et à la déclinaison en axes stratégiques et en objectifs opérationnels. La cellule a offert une assistance aux directions du TCO concernant la définition des cibles et indicateurs qui permettront l'évaluation en 2018 des politiques publiques et des missions transversales.

En continu, il s'agissait également d'**offrir des conseils en gestion** aux directions et de mener ponctuellement des études de retours sur investissement, comme par exemple celle faite sur les zones d'activités.

Instaurer un dialogue de gestion avec les directions fait partie des prérogatives de la cellule qui a mené certaines études concernant les compétences phares du TCO que sont l'environnement et les transports. L'optimisation de la contribution versée à ILEVA fait partie des dossiers auxquels le contrôle de gestion a pris part.

Le contrôle de gestion externe : une **cartographie des satellites du TCO** donnant une vision globale des entités qui gravitent autour du TCO et de la nature des flux qui lient notre communauté d'agglomération aux associations financées, SPL, SEM, bénéficiaires de garantie d'emprunt et autres, a été établie. Cette cartographie fera l'objet d'une mise à jour régulièrement.

Pilotant le rendu de rapports des administrateurs du TCO au sein des structures dans lesquelles le TCO est actionnaire, la cellule s'inscrit comme **guichet unique** des documents permettant d'apprécier la santé financière de nos partenaires. Il s'agit par la même d'**offrir des outils d'aide à la décision** et de généraliser aux satellites, la démarche de maîtrise budgétaire engagée en interne par le TCO.

Certaines analyses financières ont été réalisées sur nos satellites, tels que la SEMTO ou encore l'Office Intercommunal de Tourisme (OTI), afin de partager au-delà du périmètre interne une culture de gestion.

RESSOURCES HUMAINES ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Au cours de l'année 2017, la Direction des ressources humaines et de la qualité de vie au travail s'est engagée dans un important chantier de restructuration en vue de clarifier et de sécuriser les fonctionnements internes, d'améliorer la lisibilité de ses procédures et d'optimiser la gestion des ressources humaines.

Repères

Effectif : 296 (2016 : 321)

Moyenne d'âge : 43 ans (l'âge varie entre 20 ans et 64 ans)

Répartition par sexe : 52% d'hommes et 48% de femmes (153 - 143)

Répartition par catégorie (A, B, C) :

A : 29% - B : 17% - C : 46% - SC : 8%

Répartition statutaire : Titulaires : 64% Contractuels : 30% - Emplois Aidés : 6%

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

97%

Recettes

100%

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DYNAMIQUE

L'année 2017 a été marquée par quatre mesures phares ayant modifié les conditions de travail et de rémunération des agents :

- **Mettre en œuvre progressivement l'accord sur la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations des fonctionnaires (PPCR)**
 - La **refonte des grilles indiciaires** et la revalorisation des indices bruts et majorés (entre 01/01/2016 et le 01/01/2020) en fonction de la catégorie et du cadre d'emplois ;
 - La **réorganisation des carrières** pour l'ensemble des cadres d'emplois ;
 - La création d'une **cadence unique d'avancement d'échelon** (suppression de l'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale/maximale).

La DRH au service des agents :

- **255 agents (86% de l'effectif)** ont été concernés par le PPCR ;
- Des mesures d'accompagnement ont été mises en place : 2 mails d'information, 1 plaquette synthétique et simplifiée dans Zodiac, réception physique et téléphonique des agents.

- **Accompagner l'application du plan d'apurement des congés et ARTT afin de se conformer au cadre normatif en vigueur**

La DRH a accompagné en 2017 les agents dans la mise en place d'un plan d'**apurement des congés**.

La DRH au service des agents :

- *Nombre de jours reportés 2016 sur 2017 : 5 046*
Nombre de jours reportés 2017 sur 2018 : 31 au 01/01/2018
Apurement de 5 005 jours sur l'année 2017 soit un taux d'apurement de 99,18% ;
- *3 mails d'information rythmant l'année (précisant le cadre normatif, les dispositions spécifiques 2017, les bonnes pratiques illustrées de données chiffrées), note aux directeurs, règlement intérieur général, accompagnement des managers, accompagnement des agents disposant des soldes les plus conséquents, réception physique et téléphonique des agents, dématérialisation de la gestion des comptes épargne temps (CET).*

- **Instaurer le premier règlement intérieur général du TCO (RIG)**

Cadre de référence partagé et destiné à organiser la vie et les conditions d'exécution du travail dans les services du TCO, le **règlement intérieur** :

- Fixe les règles de fonctionnement interne du TCO ;
- Rappelle les garanties attachées à l'application de ces règles ;
- Précise les principes généraux d'utilisation de l'espace et du matériel ;
- Précise certaines règles relatives à l'hygiène et à la sécurité.

Il a été notifié aux agents le 01/09/2017.

La DRH au service des agents :

- **Construction partenariale** du RIG (entre juillet 2016 et juin 2017) : 5 ateliers réunissant des administratifs et les représentants syndicaux + 4 réunions avec les seuls représentants syndicaux + 5 autres réunions (DG, CODIR, Commission) + 1 point d'avancement en comité technique (14/10/16) avant passage en comité technique (05/07/2017) ;
- Notification par voie électronique du RIG et mise à disposition des supports (papier et informatique) à l'ensemble des agents ;
- **Mesures d'accompagnement** : 4 informations préparant au changement, 1 information de lancement, 1 information post-lancement, foire aux questions, réception physique et téléphonique des agents (plus de 300 sollicitations répertoriées entre septembre et décembre 2017), réunions de présentation du RIG dans les directions, création de 22 formulaires dédiés, développement de la gestion dématérialisée des formulaires et procédures.

- **Mettre en place de nouvelles modalités d'entretien professionnel**

- Afin de réinscrire les **supports d'évaluation** du TCO dans le cadre normatif en vigueur, un travail de **simplification** (sans perte de sens) et d'**harmonisation** a été réalisé. La démarche engagée visait à rappeler les fondements des décrets relatifs à l'évaluation, à améliorer la lisibilité des documents en proposant des critères et définitions partagés par l'ensemble des évaluateurs et évalués et à mieux accompagner les managers dans leur mission d'évaluation en objectivant les notions abordées. En outre, le développement du **logiciel Talents** a permis de remplacer les traditionnels supports papier par des supports dématérialisés afin d'optimiser la conduite et le traitement administratif des entretiens professionnels.

La DRH au service des agents :

- **Construction partenariale** des nouveaux supports : 5 réunions avec les organisations syndicales dont 2 comités techniques (entre mai 2017 et décembre 2017), réunions de présentation en comité de direction et en coordination, supports éprouvés par plusieurs binômes ;

- Acquisition et développement d'un nouveau logiciel en lien avec la DSIO ;
 - Paramétrage de l'ensemble des données et gestion dématérialisée de l'intégralité des supports ;
 - **Mesures d'accompagnement** : 2 informations préparant au changement pour mieux appréhender les nouveautés, 1 information de lancement présentant l'ensemble des outils à disposition (guides utilisateurs, hotline), 1 communication dernière ligne droite, automatisation des procédures, réception physique et téléphonique des agents.
- **Préparer l'instauration du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à compter du 01/01/18**

La **construction partenariale** du nouveau règlement a été menée par la DRH. Des **réunions** avec les organisations syndicales, des réunions de **présentation** en coordination et en commissions, ont été effectuées.

La DRH au service des agents :

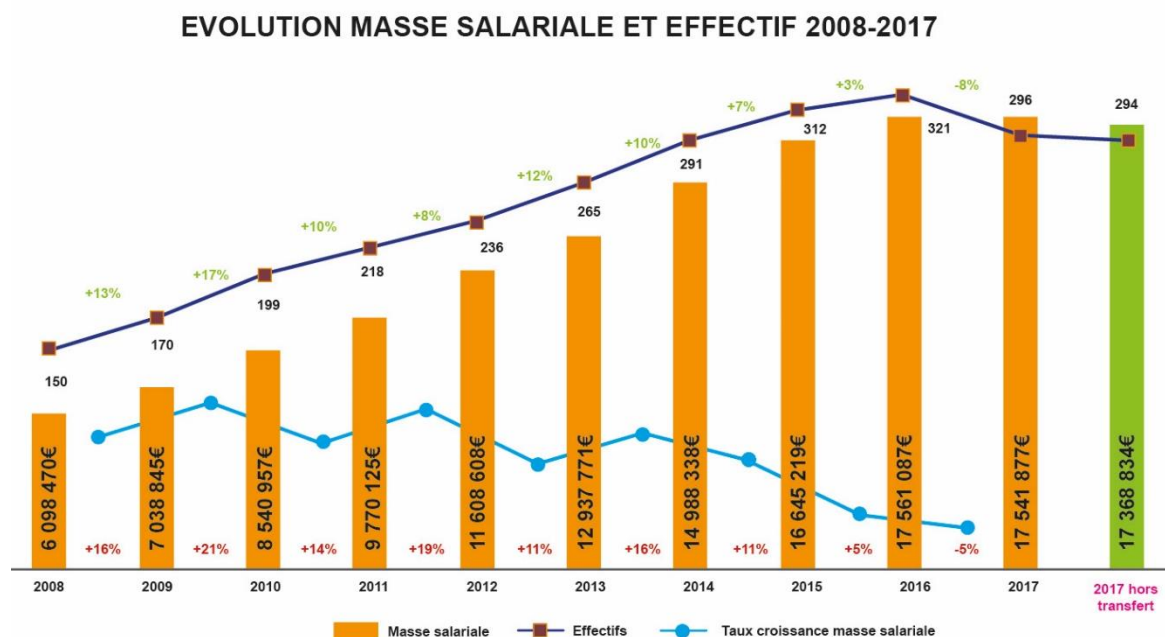
- Ce dispositif concerne **202 agents**, soit **68% de l'effectif** ;
- **Des mesures d'accompagnement** ont été mises en place : 1 information Intranet préparant au changement, 1 mail décrivant les mesures lors de la mise en œuvre et une plaquette synthétique et simplifiée dans Zodiac, réception physique et téléphonique des agents.

DÉVELOPPER LE PILOTAGE DE LA FONCTION RH

L'activité de la Direction des Ressources Humaines a également consisté à :

- **Stabiliser la masse salariale**

Les efforts en matière de pilotage et de gestion de la masse salariale ont été poursuivis : en 2017, **aucune augmentation de la masse salariale** n'a été enregistrée malgré un effet GVT (Glissement, vieillissement, technicité) pour près de 30% de l'effectif.



- **Optimiser les compétences internes**

Dans un contexte financier contraint, **les compétences internes ont été valorisées et redéployées** dans l'intérêt du service public.

La DRH au service des agents :

- *Accompagnement des services et directions dans la **refonte** de leurs **organigrammes** ;*
- *Accompagnement des **demandes de mobilité** : **56** mobilités (18,9% de l'effectif dont 36% avec évolution de carrière ou de fonction) dans le cadre du projet de réorganisation ;*
- *Nombre de **titularisations** : **15** soit 5% de l'effectif contre 3,4% en 2016 ;*
- *Taux de consommation du budget **formation** : **57,6%** ;*
- *Nombre d'**agents formés** : **204** soit 68 % de l'effectif (+15% entre 2016 et 2017) ;*
- *Nombre de sessions de **formation** : **469** (+43% entre 2016 et 2017 liée à une augmentation des inscriptions aux sessions de formation du CNFPT).*

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA FONCTION RH

- **Développer la politique de santé et sécurité au travail**

En 2017, la mission **prévention** a été **renforcée** afin de répondre plus efficacement aux exigences réglementaires et aux besoins des agents.

La DRH au service des agents :

- *Renforcement du **suivi médical** des agents :*
 - ***Nombre** de visites médicales : **133 visites médicales** dont 97 au titre des visites médicales périodiques soit un taux de réalisation de 73% au 31/12/2017 ;*
 - ***Nombre d'aménagements de postes** : 9 ;*
***Nombre d'aménagements d'horaires** : 7 déclarations de grossesse et un temps partiel thérapeutique de 4 mois ;*
- *Mise en place des premières procédures accident de travail/service ;*
- *Nombre de visites de sites : 3 ;*
- *Taux de satisfaction des demandes de **mobilier ergonomique** : 83% ;*
- *Mise en place des **groupes enquêteur et évaluateur** désignés par le CHSCT ;*
- *Insertion d'agents en situation de handicap ;*
- *Nombre de plans de prévention : **10 plans de prévention rédigés** et mis en œuvre pour 2017 (dont un permis de feu) ;*
- *Accompagnement des demandes des agents et des services :*
 - *13 agents accompagnés par les services RH dont 2 agents RQTH dans le cadre de leur intégration ;*
 - *4 services accompagnés dont un dans le cadre de l'arrivée d'un agent RQTH.*

- **Renforcer le dialogue social**

- *Nombre de **comités techniques** (CT) : 4 contre 2 obligatoires ;*
- *Nombre de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (**CHSCT**) : 3 conformément au cadre normatif en vigueur ;*
- *Nombre d'affaires soumises aux instances (CT/CHSCT) : 38 affaires (dont questions diverses) ;*

- Nombre de **réunions de concertation** (hors CT, CHSCT, réunions avec le secrétaire du CHSCT, réunions hors projets) : 14 soit plus d'une réunion par mois dans le cadre des projets structurants portés par la DRHQVT.

- **Maintenir l'attractivité du TCO**

- Nombre de **demandes de stages** : 76 ;
- Nombre de **stagiaires accueillis** : 22 soit 29% des demandes de stages acceptées ;
- Nombre de **candidatures spontanées** (évolution 2016/2017) : 410.

SYSTEMES D'INFORMATION ET DES ORGANISATIONS PUBLIQUES

La Direction des Systèmes d'Information et des Organisations (DSIO) est une des directions de fonction support. Elle assure l'assistance, la maintenance et le développement des Systèmes d'Information de la collectivité et se positionne en « prestataire de service » interne.

À travers le rôle central joué par les Systèmes d'Information, la DSIO est propulsée au cœur de la transformation de l'Administration. De ce fait la DSIO a dû intégrer dans ses nouvelles missions celle d'Assistant Maîtrise d'Ouvrage sur les projets organisationnels transverses. Grâce à sa connaissance générale de l'écosystème, cet accompagnement implique une prise de recul et permet de collaborer auprès de plusieurs services de la collectivité afin d'assurer une cohérence générale des activités et des projets.

Repères

- **2 789 tickets** traités par le centre de services de la DSIO

Taux de réalisation budgétaire

68 %

ANTICIPER ET PLANIFIER L'ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

- **Améliorer la performance des infrastructures**

La direction a travaillé à la mise en œuvre de « Switch 10Go » en cœur de réseau (Data-center) et a dû intégrer un nouveau site distant à Cambaie (ex SOGIM). Elle a également procédé à l'augmentation du débit global d'Internet (en passant de 10 Mo à 20 Mo) et au renouvellement des postes de travail dans le cadre du plan pluriannuel.

- **Garantir la sécurité**

Des « capteurs autonomes de détection » de température et d'humidité ont été déployés dans les salles machines ainsi qu'un outil de gestion des cycles de vie des serveurs et industrialisation des pratiques.

ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS DANS LEUR DÉMARCHE DE MODERNISATION ET D'INFORMATISATION

- **Piloter les projets de dématérialisation pour gagner en performance**

La direction a travaillé avec la DRH au projet de **dématérialisation de l'entretien d'évaluation professionnelle**, appelé « Talents ». Elle a également mis en œuvre une solution (**GLPI**) pour gérer dans un premier temps la demande relative à l'entretien professionnel. Pour les demandes juridiques, c'est « THEMIS » l'outil de gestion qui a été mis en service. Le connecteur CHORUS-pro / Cégid Finances a été valorisé dans le cadre de la dématérialisation des factures.

- **Consolider, faire évoluer les SI métiers**

Les commissions internes (Conférence des maires et réunion des DGS des communes) ont été dématérialisées et des tablettes ont été mises à disposition des participants.

Le projet « GADIAMB » a quant à lui permis l'intégration dans une seule plateforme des arrêtés, des décisions du Président et des commissions thématiques.

Les services ont également déployé le « e-parapheur » et la dématérialisation du circuit factures sur les directions métiers (Transports, Patrimoine...).

- **Accompagner les démarches de mutation et/ou de modernisation de l'organisation**

La direction a accompagné les services dans différents projets. Elle a permis par exemple la migration majeure des outils « Kimoce » (pour l'alignement du référentiel voies) et « OFEA » (pour l'outil d'observatoire fiscal), la préparation des plans d'investissement Ressources Humaines et Gestion Financière. Elle a procédé à la refonte totale des droits Zodiac (solution interne de gestion transversale des documents, à la revue des droits et habilitations suite à la nouvelle organisation de la collectivité, à l'obtention de la re-labélisation Marianne dans un nouveau référentiel. Enfin, elle a accompagné les transferts de compétences des ZA et la mise en œuvre d'un guichet unique « GLPI ».

MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DANS LEUR GLOBALITÉ

- **Garantir la disponibilité des systèmes applicatifs**

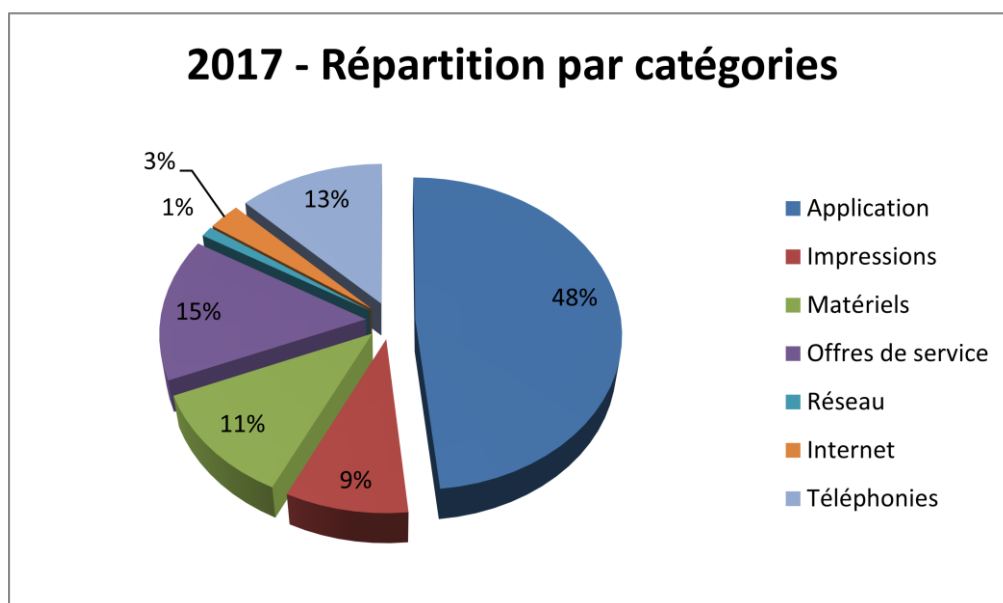
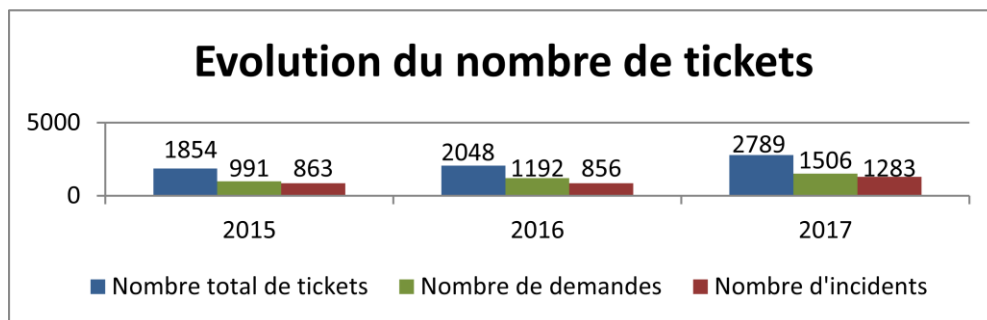
En 2017, il a fallu procéder à la montée de version majeure de la plateforme libre de gestion de la demande « GLPI » et réaliser une cartographie applicative.

- **Offrir aux bénéficiaires un support et un accompagnement de qualité**

Le Centre de service (Cellule support aux utilisateurs) a accompagné les agents dans l'utilisation des outils numériques et a répondu aux nombreuses sollicitations (incidents, demandes, accompagnements...), dont près de la moitié ont concerné les applications.

FOCUS : Le centre de services (Service Support Utilisateurs)

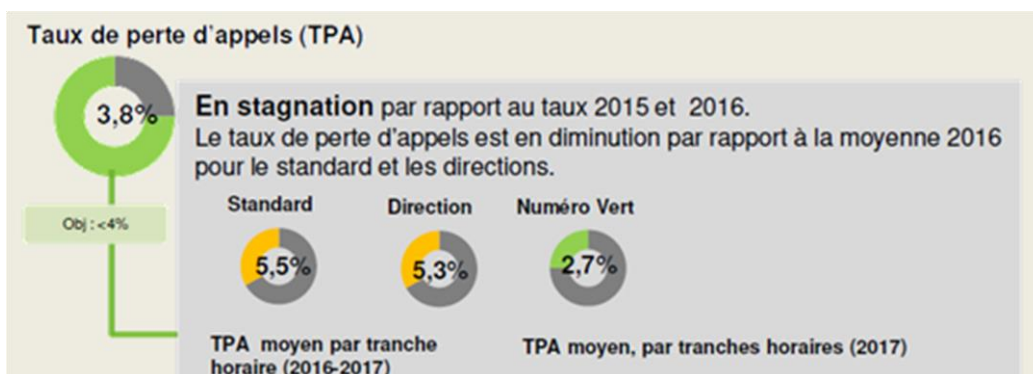
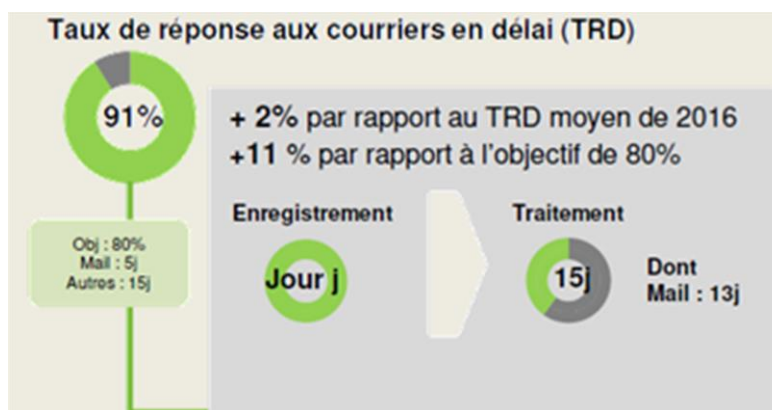
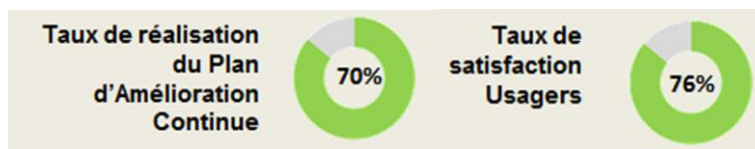
Le 300 a accompagné les agents du TCO sur les outils informatiques et logiciels tout au long de l'année 2017.



FOCUS : Reconduction du label Marianne

Le référentiel Marianne renforce et pérennise le principe d'engagement des organismes publics sur la qualité de l'accueil et du service rendu aux usagers. Le TCO est labellisé « Marianne » depuis mars 2016.

Le TCO a été audité sur la nouvelle version du référentiel en octobre 2017 et la **labellisation a été reconduite jusqu'en 2019.**



PATRIMOINE

Le TCO s'attache à développer un patrimoine durable et adapté au service de l'utilisateur.

Repères

- **Dépenses ZA** : 129 550 € en fonctionnement (2016 : 131 500 €), dont 31 500 € pour les « nouvelles » zones et 22 600 € en investissement (2016 : 3 850 €).
- **Littoral sud de Saint-Leu** : 132 300 € en fonctionnement (2016 : 120 500 €) et 206 000 € en investissement (2016 : 90 000 €).
- **TIC** : 77 900 € en fonctionnement (2016 : 72 400 €) et 56 500 € en investissement (2016 : pas d'investissement).
- **Gestion technique** sur l'ensemble des autres équipements : 684 000 € en fonctionnement (2016 : 700 000 €) et 475 000 € en investissement (2016 : 131 500 €).

Taux de réalisation budgétaire

Dépenses

56%

Recettes

19%

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE

En 2017, le TCO a mis en œuvre son schéma directeur immobilier validé fin 2016, lui permettant notamment de lancer les procédures de maîtrise foncière pour la réalisation de projets ou d'équipements publics.

Il a poursuivi, par ailleurs, la procédure d'expropriation à Cambaie, en vue de la constitution de réserve foncière pour le projet Ecocité. Il a organisé également les transferts de biens patrimoniaux, concernant les zones d'activités économiques.

Des **acquisitions immobilières** ont été réalisées pour la mise en œuvre de projets et d'équipements publics (montant total de 2 876 292 €) :

- acquisition du foncier résiduel de l'opération Ecoparc ainsi que le foncier occupé par Métal Réunion pour un montant de 2 688 897 €, frais inclus ;
- acquisition du foncier résiduel de l'opération Zone d'activité Eperon pour un montant de 187 395 €, frais inclus.

En outre, le **partenariat avec l'EPFR** a été développé en vue de la constitution de réserves foncières pour les projets futurs, notamment par une convention de portage foncier dans le cadre du Pôle Loisir Nature de Dos d'Âne (85 000 € hors frais).

Dans le cadre de l'opération réserve foncière Cambaie-Oméga, le TCO a confié à l'EPFR le portage d'une surface de 2,2 hectares du périmètre de DUP (1 251 682 €).

Cette année, le TCO a également été mobilisé pour préparer le **transfert patrimonial des biens** dans le cadre des nouvelles compétences **zones d'activités économiques** et **GEMAPI**. Enfin, 2017 a été marquée par le lancement ou la poursuite des opérations suivantes :

- procédure d'expropriation pour la maîtrise foncière complémentaire du projet Zone d'activités de la Pointe des Châteaux à Saint-Leu ;
- plan d'alignement pour le projet d'itinéraire privilégié Cœur de ville à La Possession ;
- prospection foncière et négociation amiable pour l'implantation du futur centre animalier ;
- négociation amiable pour le projet de pôle d'échanges Aimé Césaire au Port ;
- prospection foncière pour l'implantation de nouvelles déchèteries sur le territoire, notamment les communes de La Possession et Saint-Paul.

MENER UNE POLITIQUE DE MAITRISE D'OUVRAGE PERFORMANTE

*Le TCO, dans son rôle de maître d'ouvrage opérationnel, affiche une **réalisation de 4,96 M€ en investissement** pour la construction et la réhabilitation d'ouvrages.*

Les actions menées en 2017 sont les suivantes :

La livraison des équipements suivants :

- La salle du Conseil du siège du TCO ;
- Les infrastructures de l'extension de la zone artisanale de Bras-Montvert, à Trois-Bassins ;
- Le pôle d'échanges multimodal de Saint-Gilles-les-Hauts ;
- L'itinéraire privilégié sur l'Avenue de la Palestine, à La Possession ;
- Un point de regroupement des déchets sur Trois-Bassins.

La poursuite ou le démarrage des travaux des équipements suivants :

- Le Pôle Loisirs Nature de Dos d'Ane ;
- La construction des ateliers de l'extension de la zone artisanale de Bras-Montvert ;
- Le centre intercommunal d'enseignement artistique à Plateau-Caillou ;
- L'extension de fourrière animale de CAMBAIE ;
- La construction de la déchèterie mobile sur Dos d'Ane.

La poursuite des opérations en études préalables aux travaux suivants :

- Le port de plaisance de Saint-Leu : construction des bâtiments de la capitainerie, études règlementaires et infrastructures terrestre et maritime (extension) ;
- La réhabilitation des décharges du Port, de Cambaie et Cocâtre ;
- L'extension de la zone d'activités de la Pointe des châteaux ;
- Les Itinéraires Privilégiés au Port, à La Possession et à Saint-Paul ;
- Le diagnostic technique du foncier du centre animalier ;
- Les infrastructures du port de plaisance de Saint-Gilles-les Bains ;
- Les diagnostics sur l'installation de plaisance de la Pointe des Galets ;
- La construction du préau du camping de l'Ermitage.

OPTIMISER LA GESTION DE NOS BIENS ET DE NOS OCCUPANTS

*Dans le cadre de la réalisation du schéma directeur immobilier du TCO, l'année a été marquée par la **mise en service du siège**, réponse globale aux besoins en locaux des services dans les meilleures conditions de sécurité, d'usage, de coût global et de confort, dans une perspective de développement durable.*

*2017 est également marquée par des actions de **préservation technique du patrimoine** en poursuivant notamment le travail de connaissance de nos sites existants et entrants (nouvelles zones d'activités).*

- **Valoriser nos actifs immobiliers**

L'activité dans ce domaine a porté sur la cession ou la valorisation de terrains ou de bâtiments inutilisés afin de les mettre au service de l'économie :

- Lancement de la cession de la villa des Roches Noires à la Commune de St-Paul pour un montant de 300 000 € ;
- Engagement de la cession d'une emprise foncière de 4 938 m², située à Trois-Bassins, à la Sodegis pour la réalisation d'un projet de logements (montant de 363 000 €) ;
- Engagement de la cession d'une emprise foncière de 1,7 hectare à la commune de Trois-Bassins pour une opération de RHI (montant de 150 000 €) ;
- Mise à bail d'un des plateaux de l'immeuble Ansellia à CYCLEA pour une durée de 4 ans (loyer mensuel de 4 000 €).

En outre, afin de répondre au contexte budgétaire contraint, l'accent a été mis sur **l'amélioration de la gestion de nos actifs immobiliers** à savoir : les assurances liées aux biens immobiliers et à la responsabilité civile, les loyers et la restitution des locaux de bureaux pris en location (local rue Hoareau Martin et bureaux de l'Office de Tourisme Inter-communal au Port).

- **Garantir la qualité, la fonctionnalité et la sécurité de nos biens**

Il s'agit d'**optimiser les ressources de la régie** pour réaliser des opérations d'entretien et de maintenance préventive. Ainsi, une polyvalence a été développée au sein de l'équipe du patrimoine.

En 2017, la Régie a traité **283 demandes d'interventions** (mobilier, plomberie, espaces verts, électricité, menuiserie, serrures, déménagement ...).

Le fonctionnement des locaux du TCO a également été **optimisé** (fluides notamment)

Par ailleurs, les équipes de régie de l'environnement et du patrimoine ont pu emménager dans les locaux de Cambaie en 2017, créant ainsi une valorisation optimale avant la réalisation de l'aménagement de Cambaie.

Dans le cadre de ses **obligations réglementaires**, le TCO a veillé à la **préservation technique** de son **patrimoine** (prestations entreprises pour assurer l'entretien et la maintenance de l'ensemble de nos sites et équipements : ascenseurs, groupes électrogènes, onduleurs, climatisation du siège, espaces verts, mesure d'empoussièrement des locaux de Cambaie, équipements de lutte contre les incendies ...).

Il en est de même pour les **installations et équipements des zones d'activités** de Vue Belle, Montvert à Trois-Bassins, Portail à Saint-Leu, les espaces de loisirs et sportifs du littoral sud de Saint-Leu, les équipements des Tic, les arrêts de bus et autres équipements communautaires.

Certaines zones « nouvelles » ont pu faire l'objet d'interventions directes (élagage par exemple) et ont été prises en charge au niveau des fluides (ZA du Port). L'entretien a continué à être assuré par les services communaux pour partie.

Par ailleurs, la connaissance des « nouvelles » zones s'est faite, en outre, par la réalisation des levés topographiques des espaces publics, préalablement au lancement d'une étude de modernisation de ces zones.

ADMINISTRATION GENERALE

PARTAGER L'INFORMATION ET LA MÉMOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Le Service Documentation-Archives-Courrier (SDAC) doit garantir que tout courrier arrivé au TCO, qu'il soit sur support papier ou électronique, doit faire l'objet d'une traçabilité et doit être enregistré dans la GED CINDOC Courrier. L'envoi électronique (qui fait foi depuis 2016 au même titre que le papier) est de plus en plus privilégié par l'administré pour communiquer avec le TCO. Le flux courriel est ainsi passé de 28% en 2013 à 45 % en 2017.

Le SDAC a également veillé à une meilleure gestion des archives (notamment rendue possible avec la livraison du siège réhabilité du TCO) et a poursuivi ses efforts de façon à mieux communiquer et rendre toujours plus accessible l'information au TCO.

Repères

- **Nombre de courriers enregistrés** : 19 136 dont 9503 par flux électronique
- **Nombre de factures arrivées** : 5 200 factures dont 120 sous Chorus Pro
- **Capacité des 2 magasins sous-sol** : 562,80 ml dont 529 ml occupés
- **Versement des directions** : 11,70 ml
- **Eliminations des archives** : 53,64 m
- **Nombre d'articles publiés**
 - dans la Revue Administrative : 1040
 - dans la Revue de Presse Locale : 2871

Taux de réalisation budgétaire

89 %

Cette année a été marquée par le **déménagement des archives** du local provisoire vers le siège du TCO où 2 magasins d'une capacité de 95,16 m² les accueillent **dans un environnement climatique, d'hygiène et de sécurité respectueux de la législation**.

Le service documentation a publié chaque semaine sa sélection d'articles en lien avec la thématique des collectivités territoriales et a diffusé ces « **Revue Administratives** » en interne et aux 5 communes. Les contrats avec le Centre Français de la Copie ont été renégociés dans un objectif de diminution des coûts de droits d'auteur.

GARANTIR LA LÉGALITE DES ACTIONS DU TCO

Le service juridique a poursuivi en 2017 son travail d'accompagnement et de conseil des services et des élus du TCO. Il gère également, en collaboration avec ses avocats (SCP Charrel et associés en groupement avec la SCP Vinsonneau-Paliès, Noy, Gauer et la SCP Lyon-Caen et Thiriez) les divers contentieux en cours.

Le service des instances délibérantes a pour sa part entamé une démarche de dématérialisation des instances qui devrait aboutir, à terme, à la mise en place du cartable électronique des élus. Cette dématérialisation s'est accompagnée également de l'introduction de la gestion des commissions sous GADIAMB.

Repères

- **Nombre de demandes saisies sous Thémis** : 125 (traitées ou encore en cours de traitement)
- **Nombre de CCP dématérialisées** : 14
- **Nombre de commissions thématiques** (hors CCP) traitées sous GADIAMB : 17

L'outil Themis de **suivi des demandes** de conseil juridique ou administratif faites au service juridique a été mis en place en juillet 2017.

En 2017, le service juridique a continué à gérer d'importants **contentieux**. Celui de la DUP Cambaie-Oméga tant devant les juridictions judiciaires qu'administratives : déplacements des avocats pour des audiences en fixation d'indemnités devant le TGI et la Cour d'Appel de Saint-Denis en février, septembre et octobre et celui concernant l'arrêté de cessibilité et ses différentes prorogations devant le Tribunal administratif de Saint-Denis en novembre et décembre. D'autres contentieux (notamment des expulsions d'occupants économiques ou d'occupants d'habitation) ont également été suivis soit directement par le service, soit en collaboration avec nos avocats.

Depuis juin 2017, les **Commissions de Coordination et de Propositions** ont été **dématérialisées**. Les autres commissions thématiques ont été intégrées sous **GADIAMB** depuis septembre 2017. Les convocations et préparations des commissions sont maintenant gérées par le service des instances délibérantes.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACHAT PERFORMANT, DURABLE ET RESPONSABLE

L'année 2017 a été marquée par une nouvelle organisation de la commande publique au sein de la collectivité. Outre ses missions historiques de conseil, contrôle et validation des marchés, à tous les niveaux de la procédure (préparation, passation, attribution, exécution), la Direction de la Commande Publique assure désormais également la rédaction des pièces administratives de tous les marchés du TCO, hors services techniques.

La DCP assure également le secrétariat des commissions d'appel d'offres et la gestion des contentieux, en collaboration avec des prestataires externes (Groupement Charrel / Vinsonneau).

Repères

Nombre de marchés lancés : 300

- **Masse financière** : 53 M€
- **Nombre de recours de tiers** : 3
- **Contrôle de légalité** : 2 demandes de pièces complémentaires
- **Journée du territoire** : 120 entreprises référencées
- **Salon des savoirs faire et des proximités** : participation de 70 entreprises

Taux de réalisation budgétaire

100 %

• Solution de rédaction, passation et dématérialisation des marchés

Dans le cadre de la sécurisation de ces process et de l'optimisation des délais de passation, la DCP a été amenée à **former de nouveaux utilisateurs** de l'outil **OMEGA** (logiciel de rédaction / passation des marchés) et à mettre à jour les canevas de rédaction.

• Activité liée à la passation des marchés

300 marchés ont été lancés par le TCO pour une masse financière de **53 M€ HT**.

Ces marchés se répartissent de la manière suivante :

- 218 marchés < 25 000€ HT
- 59 marchés compris entre 25 000 et 207 000 € HT
- 33 marchés > 207 000 € HT

La passation de ces marchés a nécessité l'organisation de **92 séances d'ouverture des plis** et la réunion de **12 commissions d'appel d'offres**.

160 annonces légales ont été publiées pour un montant total de 50 000 €.

• Activité liée au contentieux

En 2017, la DCP maintient un faible taux de contentieux : **3 recours de tiers** ont été enregistrés au Tribunal administratif :

- OTTO Environnement : réclamation relative à la facturation de bacs de pré-collecte
> Requête en cours d'instruction par le Tribunal administratif
- Nicollin : référé contractuel en vue de l'annulation du lot 4 du marché de collecte des ordures sur le territoire > Référé rejeté par le Tribunal administratif
- Eiffage : réclamation relative aux surcoûts sur l'opération de travaux « Déchèterie St-Leu » > Conclusion d'un protocole transactionnel à venir en 2018

Pour sa part, le **contrôle de légalité** a adressé deux demandes de pièces complémentaires au TCO, sans aboutir à des déférés préfectoraux.

- **Stratégie du bon achat (SBA)**

La DCP continue son action pour **faciliter l'accès à la commande publique**.

En 2017, deux opérations ont été menées :

- La **Journée du territoire** : organisée pour la 1^{ère} fois de manière mutualisée avec les communes du TCO. Ce fut l'occasion de référencer plus de **120 entreprises** et de les renseigner sur nos procédures et programmations.
- Le **Salon des savoir-faire et des proximités** : organisé également pour la 1^{ère} fois de manière mutualisée avec la CINOR. 70 entreprises et organismes locaux de différentes filières (BTP, agro-alimentaire, NTIC, filières vertes, ESS, SIAE, ESAT, organisme de financement) ont présenté leur structure, leurs innovations, leurs particularités et leurs savoir-faire.

DISPOSER DE MOYENS GÉNÉRAUX PERFORMANTS

Rattaché à la Direction Générale Adjointe Affaires Générales et Optimisation des Ressources, le Service des Moyens Généraux (SMG) intervient dans la vie courante des administratifs et des élus de la collectivité sur les secteurs suivants :

- Entretien des locaux
- Suivi du parc automobile
- Fourniture de bureau
- Accueil et courses

La réorganisation du SMG a permis la mise en place d'un suivi rigoureux des dépenses. Les actions déployées ont permis d'entamer l'optimisation du train de vie de la collectivité en s'articulant autour de 2 axes majeurs :

- *L'amélioration de la gestion des moyens généraux internes qui a généré une baisse des dépenses et le maintien d'un accueil de qualité.*

Repères

- **Réduction les dépenses d'entretien** de 19,7%
- **Baisse du budget de carburant** de 16,2%
- **Modernisation de la flotte de véhicules** : achat de 4 véhicules électriques

Taux de réalisation budgétaire

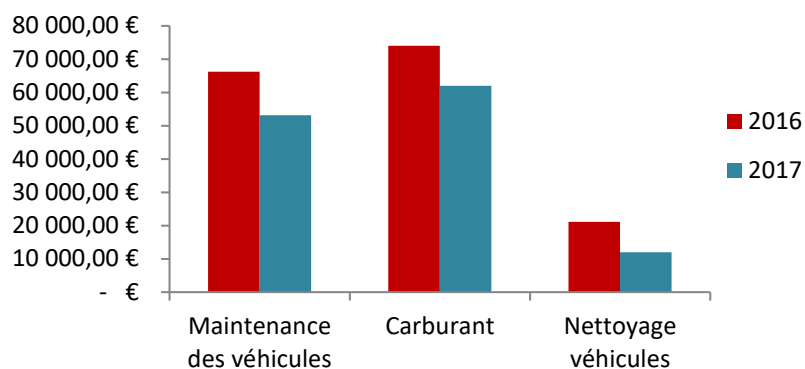
100 %

- **Améliorer l'efficacité des moyens généraux internes**

Plusieurs actions ont été réalisées dans ce cadre :

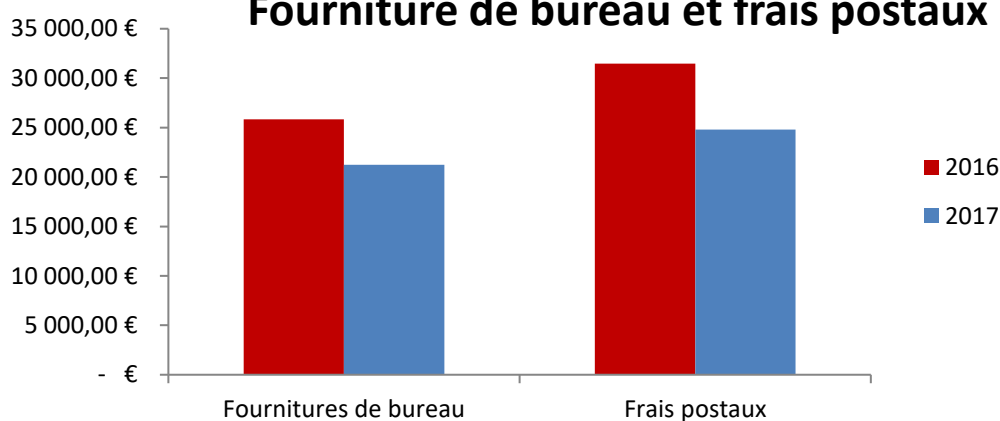
- La démarche de rationalisation des coûts et l'optimisation du parc automobile a permis de moderniser la flotte de véhicules par l'acquisition de **4 véhicules électriques** ;
- La réorganisation de la cellule a contribué à l'amélioration du suivi et a entraîné une **réduction les dépenses d'entretien de 19,7%** ;
- Le regroupement de l'ensemble des agents sur un site a également contribué à une **baisse du coût de carburant de 16,2%** ;
- L'amélioration du suivi du nettoyage des véhicules a entraîné une **baisse de 43,6%**.

Parc auto



- Le renforcement du **suivi de la gestion des demandes de fournitures de bureau**, en attendant la mise en œuvre d'un outil de gestion des stocks a conduit à une **réduction des coûts de 17,8%** par rapport à l'an passé ;
- Le début des projets de **dématérialisation** a permis de réduire les coûts **d'affranchissement de 21,2%**.

Fourniture de bureau et frais postaux



- **Garantir un accueil de qualité**

Cet objectif regroupe les moyens mis en œuvre afin d'assurer un service de qualité répondant aux exigences de la Charte Marianne. Cette exigence a été respectée en malgré une **augmentation de 5,3 % des appels** entrant au TCO (35 978 en 2016 / 37 873 en 2017). Néanmoins, le taux de perte des appels a été maintenu à 5% conformément à la charte Marianne.

DÉVELOPPER LA MUTUALISATION AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

Le TCO a poursuivi en 2017 ses objectifs de mutualisation inscrits dans le Schéma de Mutualisation des Services voté en 2015 et s'interroge sur de nouvelles pistes :

- Préparation avec les communes du déploiement en janvier 2018, d'un accès mutualisé au site documentaire Dalloz.fr ;
- Analyse de la possibilité d'une mutualisation des ATSEM dans le cadre de l'accompagnement du transport scolaire ;
- Travail préparatoire avec les communes en vue de la mise à disposition de l'outil fiscal OFEA (décision pour conventionnement fin 2017) ;
- Signature de différentes conventions de mise à disposition de service avec les communes membres de l'agglomération (pour l'entretien des zones d'activités économiques et des ports de plaisance notamment et convention « cyclone » en matière de GEMAPI).

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le TCO et la commune urbaine de Sainte-Marie ont signé un accord de coopération en 2015. Ce partenariat s'est concrétisé en 2016 avec le lancement d'un programme de coopération visant au développement durable et intégré (DID IT !). Par ailleurs, le TCO poursuit l'appui aux projets de coopération portés par les communes membres engagées à l'international (Le Port, La Possession et Saint-Paul).

Repères

- **Taux de réalisation de l'appui aux projets communaux** : 91.5%
- **Taux de réalisation de la coopération décentralisée entre TCO et Sainte-Marie** : 75%
- **Taux de réalisation des marchés** : 13%. Deux marchés (acheminement de véhicules d'occasion à l'île Sainte-Marie et étude d'impact environnemental et social n'ont pas pu être lancés).

Taux de réalisation budgétaire

43 %

Les principales interventions du TCO en la matière ont été :

- Création d'une bibliothèque municipale à l'île Sainte-Marie ;
- Appui à l'association saint-pauloise 974 Action pour la participation de jeunes de l'île Sainte-Marie au Raid Av'974 organisé sur les 5 communes du TCO ;
- Appui à l'association portoïse Terra Oceana pour une action de sensibilisation (expédition Défi Plastik à l'île Sainte-Marie) ;
- Poursuite de l'étude de faisabilité sur la gestion des déchets de l'île Sainte-Marie confiée en 2016 à CYCLEA ;
- Appui à l'association portoïse AGEMA pour une action de coopération culturelle entre Le Port et Durban ;
- Poursuite de l'étude sur la mise en œuvre d'une filière de tri et de valorisation des déchets de la ville de Victoria confiée en 2015 à CYCLEA dans le cadre de la coopération entre La Possession et Victoria ;
- Appui à l'association saint-pauloise AMCOI pour une action de coopération culturelle entre Saint-Paul et Fort-Dauphin.

RELATIONS PUBLIQUES, INSTITUTIONNELLES, INTERNATIONALES ET PROTOCOLE

La direction en charge des relations publiques a assumé durant l'année 2017 sa mission en termes de relations extérieures, internationales, de pilotage de la coopération, de protocole et a apporté un appui au cabinet pour tout ce qui concerne les événements externes de la collectivité. Elle a en outre assuré une fonction de veille institutionnelle pour alimenter la base de données du cabinet.

- **Relations extérieures**

En 2017, la direction a mené les principales actions suivantes :

- Confortement des relations avec les réseaux locaux et les réseaux nationaux
- Gestion des actions de coopération avec Madagascar : liaison avec les instances gouvernementales à Tananarive, lancement d'une coopération culturelle avec l'île Sainte Marie et avec Fort Dauphin
- Rencontres avec les représentants de l'île Maurice (smart city) et avec une délégation ministérielle du SRI LANKA (écocité, tourisme, transports) sous l'égide de l'AFD
- Participation aux activités des réseaux : Association Internationale des Villes et Ports AIVP, Cités Unies de France CUF, COI, les ONG, etc.
- Établissement d'une convention de partenariat et d'échange d'expériences avec l'intercommunalité CACL de La Guyane

- **Protocole**

La direction s'est chargée de l'organisation des réceptions de délégations (Ministre des Outre-mer, Ministre des Seychelles, maire de Victoria, dirigeants de Mayotte) et de la cérémonie de remise des médailles du travail des agents du TCO.



Présentation des fruits et légumes lontan à Mme Brigitte Girardin, Ministre des Outre-mer, lors de sa visite en octobre 2017 dans le cadre de l'Écocité

COMMUNICATION : PROMOUVOIR L'AGGLOMÉRATION

Pour créer et développer les liens avec la population, il est indispensable de sans cesse informer et promouvoir ce que nous faisons. Cette année 2017 a été décisive pour le développement de la communication numérique du TCO et la qualité de nos actions d'information et de sensibilisation. Nous avons augmenté le nombre de nos abonnés sur le web, le nombre des participants lors de nos évènementiels et animations publiques et nous avons amélioré nos relations avec la presse.

Repères

- **Nombre personnes touchées par les animations :** 36 000 (dont 20 000 élèves) (2016 : 20 625)
- **Nombre d'actions médiatisées :** 30
- **Nombre de sollicitations journalistiques :** 74
- **www.tco.re :**
 - 281 articles publiés
 - 103 182 utilisateurs
 - 144 392 connexions
- **Facebook :**
 - 7 865 fans (2016 : 5 645)
 - 368 publications
- **Twitter :**
 - 646 abonnés (+ 600) (2016 : 46)
 - 167 publications
- **Appli Mobile TCO Agglo :** 266 téléchargements (lancement réel en décembre)

Taux de réalisation budgétaire

100 %

• Promouvoir l'identité de la communauté d'agglomération

La promotion du TCO passe par notre présence sur le web, sur les manifestations publiques, dans les médias et nos actions en milieu scolaire.

La direction de l'information et de la communication a mené pour cela un certain nombre d'actions :

- Des **animations publiques et scolaires** : 624 (environnement, transports,...) ;
- Des **visites** de sites environnementaux : 115 (centre de tri, déchèteries, station compostage, ...) ;
- Des **évènementiels** : 56 (semaines/journées environnementales, des transports, lancement de jeux concours, stands, saynètes, ...) ;
86% des porteurs de projets ont trouvé bien et très bien les interventions. 7,2 % ne se prononcent pas.
- Des conférences et communiqués de presse / inaugurations : **30 projets ont été médiatisés** (Zéro sac plastique, pôle d'échanges de St-Gilles-les-hauts, jeux interco, salon des professionnels, le recyclage des bâches, déchèterie en fête, la semaine de la mobilité, la semaine de la réduction des déchets, Békali, Raid'av 974....).

Nous avons également travaillé à développer notre communication digitale en démultipliant les actions d'information et de communication sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

Ainsi, **sur notre site internet www.tco.re :**

- **281 articles** ont été publiés avec **246 048 vues**.
- Nous avons eu **103 182 utilisateurs** et **144 392 connexions**.

sur facebook : nous publions en moyenne **31 actualités par mois**. Le nombre de fans a augmenté de 2274 en 2017 passant ainsi de 5591 en janvier à **7865** en décembre.

sur twitter : **167 informations publiées. 646 followers (+600 depuis janvier 2017).**

- **Rendre lisible l'action du TCO sur le territoire**

Informer et partager sur le projet de territoire en veillant à rendre l'information accessible

Plusieurs projets et actions de l'agglomération ont pu être abordés avec la population lors des manifestations publiques et scolaires, lors des évènementiels, réunions publiques, en conférence de presse ou encore sur notre site Internet et nos réseaux sociaux. Ont ainsi été mis en avant nos principales compétences :

- **l'environnement** avec le recyclage des bâches, la bonne gestion des déchets, des trucs et astuces, les déchèteries et trokali, la stérilisation des animaux domestiques, ...
- **les transports**, avec la problématique de la sécurité, les itinéraires privilégiés, les gares routières et pôles d'échanges ;
- **Leader (Terh Gal ouest)** avec la création d'un site internet dédié ;
- **la stratégie du bon achat**, avec l'organisation de la journée du territoire et le salon des professionnels ;
- **le sport**, avec la création des Jeux interco et notre partenariat au Raid'Av 974 ;
- **la culture**, avec la promotion de Békali, de l'enseignement artistique et de Lena ;
- **l'EcoCité** avec la présentation des terres fertiles...

Développer les relations avec la presse

Afin d'améliorer les relations avec la presse, plusieurs actions ont été mises en place cette année :

- une séance de **médiatraining** qui a concerné 23 agents ;
- une trentaine de **conférences** et d'envois de **communiqués presse**.

Les journalistes nous ont sollicités **74 fois**, essentiellement sur l'environnement, les transports, l'EcoCité, le sport, les ports de plaisance, ...

Globalement, les retombées presse ont été positives ou conformes aux éléments transmis.

- **Piloter les démarches de concertation, de communication et de changement de comportement**

Les concertations, enquêtes et appels à candidatures organisés en 2017 ont porté sur :

- L'itinéraire privilégié du cœur de ville de La Possession (réunion publique, affichage, formulaire d'enquête en ligne, flyer d'information et d'invitation, ...) ;
- La gestion des déchets dans différents quartiers de l'Ouest (projets de secteur : sensibilisations et enquêtes de terrain) ;
- Le test des poules réductrices de déchets ;
- L'appel à projets pour l'équipement de loisirs de qualité avec espace aquatique et de bien-être (Dos d'Âne) et pour la Zone Artisanale de Bras Montvert ;
- Le réaménagement et l'extension du port de St Leu (enquête reportée à 2018).